

## Fin de la guerre de Cent Ans.

### Au temps de Charles VII - Vers une difficile réconciliation.

Il y a maintenant le royaume de Henri VI, celui de Charles VII et le duché de Bourgogne.

Henri VI est chez lui en Normandie et dans ce qui lui reste de Guyenne, dans les pays conquis de la région parisienne, du pays chartrain, de la Champagne, de la Brie et à Calais. Il a l'hommage de la Bretagne. Il est l'allié de la Bourgogne et roi dans le duché, les comtés de Flandre, Artois, Rethel et Nevers, Mâcon et Charolais. Les comtés de Bourgogne, Namur, Hainaut, Hollande et Zélande, et une partie de la Flandre, principautés d'empire, lui échappent.

Charles VII est soutenu par une grande partie de l'Aquitaine, le Languedoc, l'Anjou et la Touraine, le Berry, la Marche, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Velay et le Forez, étendue vaste mais pauvre où la répartition des fidélités personnelles est complexe et incertaine.

Philippe de Bourgogne administre la Picardie et la Champagne pour le petit roi d'Angleterre. Il pourrait, à Paris, gouverner le royaume suivant la ligne du traité de Troyes mais son beau-frère Bedford se veut régent de toute la France, laissant les affaires anglaises à son oncle, l'évêque de Winchester, et à son frère Humfrey, duc de Gloucester. Philippe n'a gagné que l'administration provisoire de la Champagne - qui n'a plus la richesse de ses anciennes foires - et de la Picardie affaiblie par la guerre.

Le mariage de Jacqueline de Bavière, héritière du comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, avec le duc de Brabant étant stérile, le duc de Bourgogne espère un héritage mais la noblesse de Hainaut répugne à un rapprochement avec la Flandre.

Le 1<sup>er</sup> janvier **1423**, Jean Malet, sire de Gravelle, reproduit le coup de main du mois d'avril précédent et enlève Meulan. Pour reprendre la ville, le duc de Bedford vient diriger le siège qu'il confiera ensuite au comte de Salisbury. L'attaque est acharnée et la défense, âpre. Charles VII assemble des forces pour secourir les assiégés. Une date est convenue pour une grande opération mais des dissentiments surviennent. Sur place, une altercation éclate entre le connétable James Stuart, comte de Buchan, et les autres chefs. La dispute tourne au combat. L'entreprise échoue lamentablement. Les défenseurs de Meulan, abandonnés à leur sort, expriment leur désespoir et leur fureur : l'étendard aux armes de Charles VII est précipité dans le fossé devant les assiégeants stupéfaits ... Le 1<sup>er</sup> mars, la capitulation est signée, le 2, la ville est évacuée (Germain Lefèvre-Pontalis, 1902-1903, vice-président de la Société historique et archéologique. Arrondiss.<sup>nt</sup> de Pontoise et du Vexin - Bibliothèque historique de la Ville de Paris, in.8 - 900 478).

Le 4 mars, l'université apprendra que les troupes de Henri VI ont occupé le pont de Meulan.

Le 11 janvier, Guillaume de Hollebeke présente pour la dernière fois les comptes de Courtrai. Le 29 janvier suivant, c'est Hector de Vuerhout - et non **Wauthier de Meulenc** comme on l'attendait - qui rend les comptes en qualité de bailli et il tiendra ces comptes jusqu'au 15 décembre 1426 (« *Baillis de la ville et châteltenie de Courtrai* » - n° 13 815, texte *imprimé* à une date inconnue, forcément plus tardive - Fonds chambre des Comptes - Archives Générales du Royaume, Bruxelles). Où est Gautier de Meulenc (! 1422) ?

Son mariage annulé à Rome, Jacqueline de Bavière épouse en mars Humfrey de Gloucester qui annonce son intention d'aller sur le continent veiller à l'indépendance des États de sa femme. Bedford voit la cour de Bourgogne prendre position contre Gloucester et redoute un éloignement de Philippe *le Bon* envers l'alliance anglaise.

Bedford 'nettoie' le pays chartrain, le Perche, la Brie et le Valois. Son frère Thomas de Clarence avait attaqué l'Anjou et il a été tué à Baugé. Suffolk attaque dans le Maine. La forteresse de Sainte-Suzanne est prise. Le 26 septembre, dans la lande de Gravelle, Suffolk est repoussé.

Les Anglais ont pris Coucy - au parti adverse depuis 1419 - pour le donner au comte de Saint-Pol, Louis de Luxembourg. Une lettre « du roi d'Angleterre se disant roi de France » retrouvée dans les archives du château de La Fère autorise Jean de Luxembourg à se saisir du comté de Soissons appartenant à Charles d'Orléans.

Le 26 juin 1423, des lettres donnent à Thomas Kirkeby, esc., pour services aux journées de Mortain et de Bernay où il fut fait prisonnier avec plusieurs de ses archers et autres de sa compagnie, la baronnie de Méry et Cléville qui fut à **Jacquet de Courseulle**, mort hors de l'obéissance ... et d'autres biens (« *Mémoriaux* », p. 230).

Charles VII est moins offensif. Son armée comprend des Écossais, des Lombards, des Piémontais, des Aragonais, des Castellans mais les chevaliers français sont plus rares; ils ont été décimés. L'organisation militaire s'est modifiée ... Des bandes battent la campagne à l'est de Paris, menaçant Reims. Une offensive a échoué à Cravant, près d'Auxerre, le 30 juillet.

Bien qu'il ait prêté hommage au roi Charles VI, le duc de Bretagne s'allie avec Philippe *le Bon* et Bedford dans la triple alliance d'Amiens.

Jeanne II, reine de Naples, adopte Louis III d'Anjou.

**Jacques I<sup>er</sup>** est seigneur de **Miolans**, Saint-Pierre d'Albigny, Saint-Jean de la Porte, Cruet, Fréterive, Grésy, baron d'Anjou, Serve (Serves-sur-Rhône, S. Anjou), Surieu (la Chapelle de Surieu, N. Anjou) et Dolomieu (S. Morestel) et ses armes sont *de gueules à trois bandes d'or*. Dans les assemblées du duché, les Miolans tiennent le deuxième rang, après les Seyssel. Entre 1423 et 1431, Jacques est fait chevalier de *l'ordre de Savoie* par le duc Amédée VIII.

Louis **Alleman**, évêque de Maguelonne, est au siège d'Arles.

Jean **Alleman**, chevalier, seigneur de Séchilienne, a rendu hommage en compagnie de son frère Henri le 11 juin 1421. Leur frère Siboud est chanoine de Grenoble depuis 1419. Jean teste à Séchilienne le 23 mars **1424**, alors marié sans enfant, sa femme étant enceinte. Il a épousé Béatrice **de Mévouillon** (*alias Meuillon*), fille de **Guillaume**, seigneur de Valbarret et de Verclaux, sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, et de Louise **de Grimaldi**.

« L'étude de cette grande maison ... vise à pallier l'absence de généalogie satisfaisante concernant en particulier la branche à laquelle appartenait Béatrix de Mévouillon, héritière de sa maison. On ne voit pas très bien pourquoi cet héritage échut au fils de son second mariage et non à Guillaume Alleman né du premier ... » (M. Rieutord - « *Les Alleman de Dauphiné et de Faucigny* »).

Béatrice accouche d'un fils, **Guillaume Alleman** dit **de Meuillon**. Elle se remaria avec Jean **de Grôle-Neyrieu** (d'où les **Grôle-Meuillon**) et testera le 2 janvier 1470.

Rappelons qu'il existe un lieu nommé *Groslée* sur le Rhône et un *Grosley*, en Normandie, sur la Risle, entre Beaumont-le-Roger et le Val Gallerand. Un troisième *Grosley* se niche au nord de Saint-Denis, peu éloigné du château de Montmélian et un quatrième *Graulhet* se cache au nord-est de Lavarat alors que **Petrus Molineri**, sergent d'armes en la sénéchaussée de Toulouse, fut châtelain de Lavarat (août 1352-avril 1358). Que de coïncidences !!!

Une garnison anglaise est installée à La Fère. Guise est la seule ville de Picardie qui tienne encore pour le roi Charles. Jean de Luxembourg se charge de la soumettre. Il veut s'approprier le comté, héritage de René d'Anjou, second fils de (+) Louis II. Le siège de Guise commence en avril.

Le 17 août, deux armées se rencontrent à Verneuil-sur-Avre. Les Français sont menés par des chefs encore une fois jaloux les uns des autres et les archers anglais font merveille.

**Guillaume de Meuillon** a un deuxième fils, **Charles**, qu'il a envoyé au service du roi en la compagnie de monseigneur le prévôt de Paris. Charles y a été fait chevalier. Il est tué à Verneuil avec au moins cent cinquante-neuf des trois cents chevaliers dauphinois.

Christophe **de Harcour**, écuyer, est capitaine de Thouars, cité en 1424 (*G. R.* n° 17 952).

Le duc de Gloucester débarque à Calais en octobre à la conquête du Hainaut. En quelques semaines, tout est bouleversé. Le duc de Bourgogne constitue une armée qui compte même des Armagnacs. Devant la menace, Bedford intervient auprès de son frère qui regagne l'Angleterre. Jacqueline de Bavière, assiégée dans Mons, tombe au pouvoir du duc de Bourgogne qui lui assigne une résidence à Gand.

« **Philibert de Molans**, écuyer, fut commis au fait et gouvernement de l'artillerie au lieu de Jean Petit, jusqu'à ce qu'autrement en eût été ordonné, par lettres données en l'ost du roi devant la ville de Melun, le 15 septembre 1420, signées par le roi en la relation du conseil tenu par le roi d'Angleterre, héritier et régent de France. Il en fit le serment le 23 suivant et fut pourvu de cette charge en chef le 7 décembre 1424. Ce prince lui donna le 22 mars 1422 pour lui et ses enfants mâles les terres et seigneuries que possédaient Geoffroy d'Ambly, chevalier, et Nicolas de Longueville, et il vivait encore en 1439, prenant la qualité de *Maître de l'Artillerie du Roi* » (Père Anselme T. VIII, p.131).

Jean de Bavière meurt le 6 janvier 1425 et les arrangements ménagés par Philippe *le Bon* jouent en sa faveur. Jacqueline, en fuite, s'évertue sans succès à soulever la Hollande. Philippe - allié de l'évêque d'Utrecht et du duc de Gueldre, Arnold d'Egmont, appuyé sur le parti hollandais des *cabillauds* - voit se rallier à lui Dordrecht, Leyde, Haarlem, Amsterdam, qui accueillent les capitaines picards et bourguignons. Les bourgeois enrichis par le négoce favorisent l'emprise bourguignonne jugée plus propice à la bonne marche des affaires. De 1426 à 1428, Philippe sera presque en permanence en Hollande, confortant ses alliés, brisant les initiatives de Jacqueline, bloquant les côtes.

En janvier, **Guillaume de Meillon** est commis par le roi pour aller recevoir le serment du comte de Foix qui a résolu de rompre ses engagements avec le roi d'Angleterre et de faire alliance avec Charles VII. Le traité du 15 février est signé par l'évêque de Laon, « messire Guillaume **de Melhon**, seneschal de Beaucaire, et messire Thierrri Leconte », gouverneur de Montpellier, chevaliers, conseillers du roi.

Puis Guillaume s'en va « devers le roy par son mandement à Bourges avec Monseigneur le chancelier et là, demoura par aucum temps au service de la persone du roy et jusques a tant qu'il le renvoya en sa seneschausée de Beaucaire pour faire vuyder certaynes gens darmes de compaignie qui y faysoient de grans dommaiges et y travailla tant qu'il les fit vuyder à très grant peyne ».

Le 1<sup>er</sup> mars, la ville de Guise, non secourue, s'est rendue ainsi qu'Hirson. Jean de Luxembourg possède alors tout le comté de Guise qu'il conservera jusqu'à sa mort.

Le 2 août, Salisbury entre au Mans après avoir canonné l'enceinte.

Le bâtard d'Orléans (Dunois) remporte à Montargis une victoire sur Warwick.

Le duc de Bourgogne poursuit sa campagne en Mâconnais jusqu'en octobre. En décembre à Mâcon, une trêve suspend les hostilités. Le duc et Richemont se rencontrent. Philippe offre une de ses six sœurs en mariage à Charles de Bourbon, comte de Clermont, avec l'arrière-pensée de protéger ses provinces de Nivernais, Charolais et Mâconnais d'une attaque par le Bourbonnais.

Tous trouvent profit dans une trêve, sauf les Anglais : la conquête n'est pas terminée et elle coûte cher. Des troubles agitent le royaume anglais. Obligé d'intervenir, Bedford quitte la France ...

Comme son père et son grand-père, Philippe *le Bon* est un protecteur des arts et du commerce. Il crée les premières manufactures de tapisserie qu'ait connues l'Europe, favorise l'apparition d'ateliers locaux de peinture à Gand, Anvers, Bruxelles, Tournai et Bruges.

La polyphonie des trouvères amène un renouveau musical.

Robert Campin est établi à Tournai. Maître en 1406, bourgeois en 1410, il a pris une part active au soulèvement des gens de métier. Il accède en 1425 aux fonctions de membre d'un des trois collèges du magistrat.

A la mort de Jean de Bavière au service duquel il était, Jan van Eyck se déplaçant de Bruges à Lille, devient peintre et valet de chambre de Philippe *le Bon*. Le duc tient Van Eyck (les comptes disent Jan de Maastricht) en

haute estime. Il lui confie une mission qui le conduira en Aragon, sollicitant pour le duc, veuf de Michelle de France, la main de la fille du comte d'Urgel. A nouveau veuf, Philippe lui confiera une autre mission à l'automne 1428 : demander la main d'Isabelle, fille du roi Jean de Portugal. Van Eyck fera le portrait de la princesse en janvier 1429.

Le duc de Brabant fonde l'université de Louvain qui formera des juristes pour les offices du futur *Cercle de Bourgogne*.

Louis *d'Estouteville*, chev., sire d'Auzebosc (S.O. Yvetot) et de Moyon (S. Saint-Lô), est capitaine du Mont Saint-Michel de 1425 à 1460 (*Gallia Regia* n° 7667).

Gloucester est venu au secours de Jacqueline mais n'a pu introduire par mer que des forces dérisoires. En janvier 1426, les Bourguignons écrasent les Anglais à Brouwershaven, mettent le siège devant Amersfoort et battent Jacqueline à Wieringen.

Ainard III, vicomte de Clermont, époux de Louise de Bressieux, teste le 14 février. **Pierre de Mévouillon** a épousé en secondes noces leur fille Marguerite. Pierre serait sans postérité et son frère **Guillaume** (vivant en 1428) sans alliance. Leur sœur **Béatrix**, épouse en premières noces de Jean **Alleman**, seigneur de Séchilienne (fils de Jean et de Sibylle de Beaumont de Pellafol) a un fils connu comme **Guillaume de Mévouillon alias Alleman**. Le nom de Mévouillon ou Meuillon sera ensuite accolé à celui de **Grôlée** par les descendants mâles de Jean de Grôlée (épousé en secondes noces), barons de Bressieux (M. Rieutord).

L'alliance anglo-bourguignonne favorise les relations économiques avec les régions du nord. Près de Saint-Denis, la foire du Lendit rouvre ses étals. Les marchands viennent des villes de la Meuse et de l'Escaut. « Les marchands d'Arras et d'Amiens, d'Abbeville et de Lille sont parmi les plus gros clients sur le port au vin ... Rouen aux Anglais, Paris dans la France d'Henri VI, c'est la Seine navigable. Cela signifie le vin d'Auxerre et de Beaune, le blé de Picardie, le bois des bords de l'Aisne, le foin des bords de la Basse-Seine. La Seine libre, c'est le hareng et le maquereau de la mer du Nord, le sel de Bretagne, le fer normand et l'étain anglais. Paris anglais ? Nullement, mais Paris capable de survivre parce que son roi est le même que celui qui règne à Rouen. Le roi qui règne en Berry est hors de l'affaire » (J. Favier - « *La guerre de Cent Ans* »).

La population parisienne s'accommode de la situation mais supporte mal la présence des soldats, peu nombreux mais bruyants, de la garnison anglaise. Des mouvements de résistance surgissent en Île-de-France, en Valois, en Normandie, là où les Anglais sont très présents.

A Bourges, les ducs d'Anjou et de Bourbon, le comte de Provence, la maison d'Orléans et leurs fidèles se sont regroupés près du roi. Il y a une chambre des Comptes à Bourges comme à Paris. Poitiers tire profit de la présence d'un parlement, d'une université et de la cour des Aides. Des maîtres de la Justice, de l'Administration ... sont à Poitiers, à Bourges, à Chinon ou à Loches. A Paris ou à Rouen sont restés ceux du parti de Bourgogne qui entretiennent d'ailleurs une certaine fronde contre les Anglais. A Paris, les bourgeois de la marchandise, favorables aux réformes et portés vers le parti bourguignon, sont nombreux. Ceux du parti adverse, qui s'étaient éloignés, reviennent. Mais il se crée à Rouen un Grand conseil de Normandie; à Caen s'ouvre une université que Paris refusait ... Il n'est plus question de réformes. Bedford organiserait-il sa conquête sans Paris ?

Charles VII est influençable et Yolande d'Aragon, mère de Marie d'Anjou, règne sur l'esprit de son gendre. Le connétable Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, étant l'époux d'une des sœurs du duc de Bourgogne et donc, comme Bedford, beau-frère de Philippe, Yolande voit en lui un médiateur possible; mais il se révèle fourbe et intrigant. Il introduit auprès du roi l'époux de la veuve du duc de Berry, Georges de la Trémoille, qui fut selon ses intérêts chambellan de Jean *sans Peur* et fidèle de Bernard d'Armagnac. Georges prend bientôt la place d'Arthur et attaque son ancien protecteur. La cour devient un champ clos. Le plat pays souffre des exactions et des pillages des hommes de main de ceux qui se disputent le pouvoir.

Des lettres de Jacques le Vaillant, maître des œuvres du roi (*architecte* ?) au bailliage de Caux pour le chasteau de Harefleur sont datées du 1<sup>er</sup> août 1426 (*Gallia Regia* n° 6245).

Le Diois est annexé au Dauphiné.

Amédée VIII de Savoie entre dans la ligue contre les Visconti et leur enlève le territoire de Verceil puis s'allie aux Milanais contre le marquis de Montferrat et en obtient Mondovi et divers territoires subalpins. Il fait codifier les lois de son duché et promulguera en 1430 le premier code de lois générales, *Statuta Sabaudiae*. Un conseil itinérant composé de nobles choisis par le souverain et présidé par le chancelier de Savoie est chargé des affaires diplomatiques, financières et judiciaires. Des assemblées de Trois États, réunies par le souverain, votent les subsides. Enfin, le pouvoir judiciaire est confié au Conseil résident de Chambéry (créé au siècle précédent) et exercé au niveau local par des juges mages mais cette justice d'État n'élimine pas les justices seigneuriales.

Louis **Alleman**, évêque de Maguelonne, est fait cardinal en 1426. Il sera légat pontifical auprès de l'empereur Frédéric II et participera au concile de Bâle où il jouera un rôle prépondérant. Béatifié par Clément VII le 9 avril 1527, il a une chapelle dans l'abbaye de Hautecombe.

**Jean de Moulins** est nommé baile de Borne (près du col de **Meyrand**) dans le bailliage de Vivarais en 1426 et le restera jusqu'en 1433 (*Gallia Regia* n° 23 791).

Le 13 février **1427**, Pierre **de Grôle**, fils de Guy, seigneur de Saint-André de Briord, ambassadeur du duc Amédée VIII de Savoie, est, à Milan, marié à Renaudine **Alleman**.

Le 5 mars, Rogier *van der Weyden*, fils de Henri *de la Pasture*, coutelier de Tournai, entre dans l'atelier de Robert Campin. Rogier est pourtant un peintre confirmé, vivant dès 1425 à Bruxelles où il est marié et père d'un fils.

Tournai est le siège d'une des plus anciennes écoles de sculpture, célèbre par son art funéraire de stèles, gisants et pleurants, de reliefs sculptés représentant les grands thèmes religieux. La ville fourmille d'habiles artisans. Elle bénéficie de la protection de la duchesse de Hainaut, Marguerite de Bourgogne, et de Philippe *le Bon*.

Antoine de Vergy, maréchal de France, est nommé « gouverneur général en tous les pays (et) comtez de Champagne, de Brie et de la ville et evesché de Langres » le 12 août.

Le 18 octobre, jour de la saint-Luc, Van Eyck est reçu solennellement à Tournai.

**Gauthier de Meulenc**, nommé par le duc de Bourgogne, à Paris en septembre 1422, a peut-être rempli ses fonctions de **bailli de Courtrai** de décembre 1426 à mai 1428 pourtant, selon le fonds de la Chambre des Comptes des archives belges, il s'agit de **Gauthier de Mullem**.

Archives générales du Royaume : fonds Chambre des Comptes (n° 13 815) Bruxelles (volume contenant 24 comptes). Baillis de la ville et châtellenie de Courtrai :

3, rendus par Robert le Courtrisien (du 13 janvier au 8 décembre 1421)

3, rendus par Guillaume de Hollebeke (8 déc. 1421 - 11 janvier 1423)

12, rendus par Hector de Vuerhout (29 janv. 1423 - 15 décembre 1426)

4, rendus par **Gauthier de Mullem** (15 déc. 1426 - 10 mai 1428)

2, rendus par Tiercelet de la Barre, écuyer (24 mai 1428 - 10 janvier 1429) ...

De fait, une famille de Mullem existe là. On trouve au 29 août 1357 : dénombrement par Guillaume de Mulem de la mairie et de l'ammanie (district) de Grammont (Gramont, N.O. Enghien) tenues en fief du perron d'Alost (B. 6588 - 148 774 - A.D. Nord) ... Pourquoi Gauthier de Meulenc n'a-t-il pas succédé directement en janvier 1423 à Guillaume de Hollebeke comme le prévoyait la nomination ? Pris par une autre obligation, a-t-il été remplacé par Hector de Vuerhout puis par Gauthier de Mullem (qui porte le même nom de baptême que lui) ou bien s'agit-il d'une erreur de transcription ? Le document de Lille le dit *écuyer*, pas l'inventaire de Bruxelles ...

Le 21 mars **1428**, Campin fait l'objet d'une triple condamnation, suite probable de son action contestataire : privation définitive de ses droits civiques, amende de 20 livres et obligation d'un pèlerinage à Saint-Gilles du Gard.

**Guillaume de Meillon** teste le 5 avril (B. - A.D. Isère). Il a épousé Louise **Grimaldi** - fille de Barnabé, baron de Bueil (petit-fils de François, seigneur de Monaco), et de Béatrix de Glandevès - et après 1420, en secondes noces, Marguerite **Aynard**, dame de Taulignan - fille de Pierre, seigneur de Gières, et de Jeanne de Bressieux, veuve de Guy Alleman, seigneur de Champ. Dans son testament, Guillaume cite successivement sa femme Marguerite Aynard de Taulignan, son fils **Guillaume** « héritier de ses châteaux de Puget et Verclause, provenant de son beau-frère Louis Grimaldi », sa fille **Béatrix**, femme de Jean **Alleman**, seigneur de Seichilienne, et leur fils **Guillaume**, son cousin Louis Adhémar, seigneur de La Garde, faisant enfin son fils **Pierre** son héritier universel.

Guillaume donne une somme de 200 florins pour la construction d'une chapelle sous le vocable de la Sainte-Trinité et de *Saint-Georges* et élit sa sépulture dans l'église des frères prêcheurs (*Dominicains*) de Sisteron. Ses *deux fils aînés* sont morts; il lui reste *Pierre*, *Guillaume*, *Jeanne*, religieuse à Sisteron, et *Béatrix* mariée à Jean Alleman, seigneur de Séchilienne, puis à Jean de Grolée Montrevel (Montrevel en Bresse, au nord de Bourg, *ou* près de La Balme, au nord-est de Bourg, *ou* au sud de la Tour du Pin ?).

« Item, que le dit messire **Guillaume** a fait plusieurs autres services et employer son corps et sa chevance au bien et honneur de la couronne en plusieurs autres manières que longues seroient icy à réciter, en quoy il c'est porté à son pouvoir comme un grand homme chevalier, et fera tousjours tant qu'il vivra. Et avec ce, c'est employé en divers autres besongnes ailleurs que au service du roy, de quoy ici n'est faite aucune mention ».

C'est probablement un secrétaire, auquel Guillaume de Meillon a confié la rédaction de ses mémoires, qui écrit ce texte. Guillaume s'est retiré dans ses terres. Sa chronique est restée manuscrite. E. Maignien nous apprend qu'elle est citée dans l'*Histoire généalogique de la maison de Sassenage* (Grenoble 1669) et doit provenir des archives de la maison de **Bressieu**. En 1847, par don de M. Allard du Plantier, elle fut déposée à la Bibliothèque de Grenoble (R. 7232).

Quelques annotations ont été portées dans les marges et sur deux feuillets de garde. On lit sur le premier des feuillets : « A esté fait chevalier de l'ordre noble **Aymard François de Meuilhon**, seigneur et baron de Breysieu et ferre savoir le dernier jour du mois d'aoust mil Vc soixante-quatre à Vallence en Daulphiné ensemble Monsieur de Maulgiron. Ainsi le certifie. *Spes mea in Deo*. 1564 ». E. Maignien ajoute : Aymar-François de Meillon, chev. de l'ordre du Roi, baron de Bressieu, Ribiers, Arzeliers, etc ... était fils d'Isabeau **de Peyre**. Il testa le 13 octobre 1565 et laissa trois enfants, **François**, **Laurent** et **Louis**.

Les biens de Guillaume sont à l'ouest et au nord de Sisteron : Ribiers, Upaix, Arzeliers, Étoile, Mévouillon ... Au-delà de Mévouillon, en descendant la vallée de l'Ouvèze, nous avons déjà remarqué **Mollans**. A l'est de Sisteron, après avoir franchi le riu de Jabron, passé le Vançon au Pont de la reine Jeanne, une montée au flanc de **la montagne de Melan** permet d'atteindre **la forêt de Melan**, de s'arrêter au lieu-dit **Melan** (! 1200, forme ancienne *Melanc*) et de continuer jusqu'aux lieux nommés *Le Castellard*, *Le Château*, à la pointe sud de la forêt, *Ainar* (Eynard ?), **Lambert**, plus à l'est, ou jusqu'à *la chapelle* ...

Par le traité de Delft en date du 3 juillet, Jacqueline reconnaît à Philippe *le Bon* la possession de ses terres dont il est dit *régent* et lui remet toutes ses forteresses. Elle conserve la couronne comtale.

Le 16 août, des lettres de souffrance d'hommage pour le comté de Marle et ses appartenances, dont les châtellenies de Marle et de La Fère, la terre de Montcornet, mouvant de la tour (donjon, symbole du pouvoir féodal) de Laon, la moitié indivise du château de Soissons, mouvant de Laon, le *winage* de Laon, cueilli à Laon, Bonnières et ailleurs, mouvant du duché de Laon appartenant à l'évêque et dont le temporel est tenu par le roi en régle, et du

château, terre et seigneurie de Ham en Vermandois, mouvant de la prévôté et châtellenie de Saint-Quentin, sont accordées par Henri, *roi de France et d'Angleterre*, à Jeanne fille et héritière de Robert de Bar, comte de Marle (P. 06 - 2605, cf 2884 - cf P. 716 n° 79-80-81 - A.N./ CARAN).

Le 6 septembre, une souffrance est accordée à Jean de Luxembourg pour raison de 400 livres tournois de rente à prendre sur la châtellenie de Marle et de La Fère et la châtellenie de Ham en Vermandois, mouvant de la grosse tour de Laon (Chambre des Comptes de La Fère et Marle - Inventaire de 1726 - P.P.18 - III<sup>XXVII</sup> - Marle - A.N.).

### **Michel de Malans**, curé de Moissesey (S. Pesmes), teste en 1428.

Bedford revenu en France se rend compte que le « nettoyage » n'en finit pas. Durant l'été, il prend la décision d'occuper Orléans et de passer la Loire pour réduire le royaume de Bourges. Une armée débarque à Calais avec le comte de Salisbury. Bedford s'établit à Chartres. Le 12 octobre, après avoir occupé Jargeau, Meung et Beaugency, Salisbury arrive près d'Orléans.

Richemont est alors aux prises avec ceux qui l'ont supplanté dans la faveur du roi. La Trémoille gaspille le produit de l'impôt voté pour financer la levée des troupes. Si les capitaines anglais sont expérimentés, le bâtard d'Orléans, Xaintrailles, La Hire et les autres lieutenants le sont moins.

Le 21 octobre, les Anglais prennent le fort des Tourelles qui garde l'extrémité sud du pont. Salisbury est tué. Suffolk et Talbot renforcent le blocus. Avec le temps, assiégeants et assiégés sont aussi mal approvisionnés les uns que les autres.

Deux commissaires, Jean Popham et Jean Hanford, chevaliers, passent en revue les retenues de deux capitaines au siège d'Orléans, Guillaume Glasdale et Guillaume *Molins*, le 23 décembre 1428. La revue se fait devant l'une des bastides élevées devant la ville; elle comporte 44 lances et 99 archers sur un effectif qui devait comprendre 45 lances et 120 archers ... (Régine Pernoud « *Libération d'Orléans* » - Gallimard - p. 86).

Le 18 janvier **1429**, des lettres de souffrance d'hommage pour les terres et seigneuries de Vendeuil, Rumigny, Fontaines, Séraucourt, Ham en Vermandois, avec 400 livres de rente annuelle sur la châtellenie de Marle mouvant de Saint-Quentin et de la tour de Laon, sont accordées par Henri, roi de France et d'Angleterre, à Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir à cause de Jeanne de Béthune, sa femme (P. 06 - 2885, cf 3291 - cf P. 716 n° 78-78<sup>bis</sup> - Hommages rendus à la chambre de France - Inventaire J.P. Babelon, 1985 - A.N.).

Après une action infructueuse en février, les Orléanais demeurent seuls, sans vivres et sans munitions. Ils tentent de négocier une protection auprès du duc de Bourgogne : la ville se rendrait au duc s'il pouvait se présenter à la place des Anglais. Le duc vient à Paris pour essayer de convaincre Bedford qui prend fort mal la chose. Dans la ville, le bâtard d'Orléans songe à capituler. A Chinon, Charles VII est prêt à abandonner un royaume qu'il juge perdu. Le 6 mars, Jeanne d'Arc réussit à persuader le roi d'engager, avec elle, une dernière tentative.

« L'assaut dura peu depuis; car sitôt qu'il fut recommencé, les Anglais perdirent toute force de pouvoir plus résister et se cuidèrent entrer du boulevard dedans les Tourelles; combien que peu d'eux se purent sauver, car quatre ou cinq cents combattants qu'ils étaient furent tous tués ou noyés, excepté aucuns peu qu'on retint prisonniers, et non pas grands seigneurs, cependant que Glacidas qui était capitaine et moult renommé en fait d'armes, le seigneur *de Moulins (Moleyns)*, le seigneur de Pommiers, le bailli de Mantes et plusieurs autres chevaliers bannerets et nobles d'Angleterre, furent noyés parce qu'en eux croyant sauver, le pont fondit sous eux, qui fut grand ébahissement de la force des Anglais et grand dommage des vaillants Français qui pour leur rançon eussent pu avoir grand finance » (7 mai 1429 - « *Libération d'Orléans* » d'après l'édition Quicherat, p. 219).

Entre le 29 avril et le 7 mai, Jeanne emporte la victoire. Talbot lève le siège le 8 mai.

Jargeau est repris le 12 juin, le pont de Meung occupé le 15, Beaugency, le 17. Patay est attaqué le 18 et Talbot y est fait prisonnier. Fastalf bat en retraite. Bedford met Paris en état de siège.

Le duc d'Alençon voudrait attaquer la capitale puis délivrer la Normandie et dégager son duché mais Jeanne souhaite mener le roi à Reims. Charles VII se met en route, contourne Auxerre et traverse la Champagne. La ville de Troyes est investie et sommée de se rendre. Le 10 juillet, le conseil de la ville et l'évêque - moyennant une amnistie et un accroissement des privilèges commerciaux - font ouvrir les portes, donnant l'exemple aux gens de Châlons et de Reims où le roi arrive le 16. Charles VII est sacré le 17 juillet.

**Guillaume de Meillon** a encore rendu hommage le 10 mars en qualité de seigneur de Valbarret et de Verclause pour les châteaux de Montboucher et de Roynac (B. 44 f° 233 - A.D. Isère). Il meurt le 30 juin à Sisteron. Guillaume avait un frère, **Lambert**, seigneur de Sallerans (E. Mévouillon) et de Châteauneuf. Qu'est-il devenu ? Il n'aurait pas de postérité.

Un acte *non daté* signale un **Antoine de Mullon**, seigneur de *Serre*, gouverneur de Marle et de Porcien (Rethel). Aurait-il une relation avec la famille de Guillaume ?

**Jacques de Miolans** accepte en 1429, avec son frère **Louis** (+ v.1440) la donation de sa tante Jordanne *de Roussillon*. Par cet acte, tous les biens de la famille de sa mère Agnès de Roussillon sont alors entre les mains des Miolans.

Le pape et le roi de France l'ayant chargé d'une ambassade en Palestine à une date non précisée, Jacques de Miolans visite les Lieux Saints et en rapporte un morceau de la Vraie Croix et trois épines de la couronne du Christ qu'il dépose dans la chapelle de son château (une autre tradition dit les épines apportées lors des croisades). Commence la longue histoire des Saintes-Épines. Au *Val Miolans*, le rituel de Pâques débute par la procession des Saintes-Épines : derrière le dais où le curé archiprêtre porte le reliquaire, s'avancent, chantant des psaumes, le seigneur, sa famille et sa maison, les abbés de Tamié et d'Aillon, l'abbesse du Betton et tous les Saints-Pierrains en tenue de pénitents. « A Saint-Pierre, le nombre des confréries est si important qu'il ne se passe pas un dimanche où on ne processionne un peu ».

La nervosité est grande à Paris et Bedford demande à Philippe *le Bon* d'intervenir mais celui-ci se souvient d'avoir été mal reçu à propos d'Orléans. Il se déplace pourtant, ne reste que cinq jours et s'en retourne, emmenant avec lui sa sœur la duchesse de Bedford.

Paris et ses environs étaient à peu près tranquilles depuis quelques années. Jeanne a ranimé la guerre. On reparle de champs en friche, de foires ruinées. Les villageois refluent vers Paris ... Le 4 août, le régent quitte la capitale pour s'établir à Pontoise.

Des pourparlers franco-bourguignons ouverts à Arras à la fin du mois de juillet ont abouti à une trêve. Après le sacre, Soissons, Laon, La Fère, Château-Thierry, Provins se soumettent. Compiègne marchande. Philippe *le Bon* n'intervient pas.

Bedford a obtenu le secours des troupes levées pour la croisade de Bohême. Il coupe la route de la Loire, tient Montereau et Bray-sur-Seine. Jeanne et le duc d'Alençon préparent l'entrée à Paris. Compiègne, Senlis et Beauvais sont occupés. Le 26 août, Jeanne est à Saint-Denis. A Compiègne, Charles VII reçoit Philippe *le Bon* qui fait mine de négocier alors que les succès de Jeanne lui font craindre pour la Picardie. Le 28 août, la trêve est prolongée jusqu'à Noël. Or cette trêve concerne les villes de Picardie et de Valois qui se préparaient à se rendre mais elle exclut les villes de la Seine, dont Paris et Rouen, où la situation est moins favorable à Charles VII.

Le duc d'Alençon ramène le roi à Saint-Denis et donne l'ordre d'attaquer. Le 8 septembre, les premières défenses de la porte Saint-Honoré sont enlevées ... La porte ne s'ouvre pas. Jeanne est blessée à la cuisse. Un tir d'artillerie fait fuir les assaillants et les pertes sont sévères.

Oudin ou Oudart *Le Riche* est institué commis au gouvernement de la vicomté du Pont de l'Arche (*Gallia Regia* n° 19 336).

Le 13 octobre à Paris, un conseil réunit Bedford, Philippe *le Bon* et le cardinal Beaufort. Philippe est nommé lieutenant du roi Henri VI et Bedford gouverneur de Normandie. La trêve est proclamée. Charles VII l'accepte. Bedford fait saccager Saint-Denis pour punir ses habitants d'avoir ouvert leur porte.

Faisant passer leur armée sur les terres du duc de Bourgogne, les Anglais envisagent d'attaquer par La Charité-

sur-Loire mais Charles VII a vent du projet et pense le faire échouer en se portant à Cosne, La Charité et Saint-Pierre le Moutier. La Charité résiste et, en décembre, les assiégeants y abandonnent même leur artillerie. Charles d'Albret et le maréchal de Boussac laissent à Jeanne le poids de la défaite. Au nord de la Loire, La Hire occupe Louviers puis Château-Gaillard. Laval, perdu en 1427, est repris. L'hiver arrête les combats.

« Denombrement (est) donne en lan 1429 par **Robert de Molans** ecuyer de ce quil tient a Til chatel (N. Dijon) de Jean de Rye chevalier seigneur de Til chatel et de Coriondray » (sans cote - Peincedé, vol. 29 p. 672 - A.D. Côte d'Or).

Isabelle de Portugal débarque à l'Écluse. Le duc Philippe et sa sœur, Anne de Bedford, l'accueillent. Le 10 janvier **1430**, Philippe l'épouse à Bruges et crée à cette occasion un ordre de chevalerie, *la Toison d'or*, sous l'invocation de saint André, patron de la Bourgogne. On danse, on festoie tandis que le duc et son chancelier poursuivent leur politique de bascule : avec Charles VII, la trêve est prolongée jusqu'en mars; un appui militaire est promis aux Anglais moyennant finance.

Gagnée par l'anarchie, devenue la proie des routiers navarrais et catalans, l'Achaïe finit par passer entièrement sous la domination byzantine.

Les habitants de Compiègne ont refusé la trêve et tiennent depuis l'été. Philippe *le Bon* masse des troupes sur l'Oise car Compiègne menace les relations de Paris avec la Flandre et l'Artois. A la fin de mars, Jeanne d'Arc quitte Sully-sur-Loire avec une petite troupe. Elle arrive devant Soissons, trop tard car le capitaine vient d'ouvrir la porte aux Bourguignons. Ces derniers commencent le siège de Compiègne le 20 mai. Un ami de La Trémoille, Flavy, commande la garnison. Jeanne le rejoint le 23 et attaque immédiatement. Les assiégeants reculent mais, dans une sortie, Jeanne est prise à revers. Flavy ne tente rien pour la secourir.

L'archer qui prend la Pucelle est « au bâtard de Wandonne qui était à Jean de Luxembourg. Malgré un grand nom, celui-ci n'était qu'un seigneur peu fortuné incapable de négocier lui-même une telle prise » (J. Favier). Il avertit Philippe *le Bon* qui est à Coudun et qui s'empresse de venir. L'évêque Cauchon fait des offres de la part du régent. Luxembourg garde Jeanne quelques jours enfermée au château de Beurevoir mais la prisonnière tente de s'échapper et se blesse. Il hâte la transaction et livre Jeanne pour une coquette somme.

Le Maine échappe aux Anglais qui reculent aussi en Normandie et en Champagne. L'élan suscité par Jeanne fait impression à la cour de Bourgogne et les troupes ducales en éprouvent les effets. Philippe *le Bon* constate que l'alliance anglaise lui attire la rébellion de Cassel, la révolte du prince-évêque de Liège et l'hostilité du duc Frédéric d'Autriche.

Humbert *de Grolée*, seigneur de Passins (entre Sablonnières et Morestel), conseiller puis camérier, maréchal du dauphin, bailli de Mâcon et enfin sénéchal de Lyon en 1418, contribua puissamment à empêcher le Lyonnais de tomber entre les mains du duc de Bourgogne, battit les partisans de ce dernier commandés par le sire de Rochebaron, seigneur de Forez, en 1422 puis par le maréchal de Toulangeon qu'il fit prisonnier en 1423. En juin 1430, les Bourguignons du prince d'Orange (et peut-être le duc de Savoie) tentent de s'emparer du Dauphiné. Humbert de Grolée, secondé par le sire de Gaucourt, remporte une victoire complète sur Jean de Chalon qui, pour se rendre en Bresse, traverse le Rhône au confluent du Rhône et de l'Ain. La bataille d'Autun (Anthon), le 11, a des conséquences cuisantes : pendant quatre ans, le Charolais et le Mâconnais seront impunément saccagés. Grâce aux efforts d'Humbert de Grolée, toutes les places situées entre Mâcon et Lyon reconnaissent l'autorité du roi et Humbert assistera en 1434, année de sa mort, à l'entrée de Charles VII à Lyon.

Le 22 juillet, un traité franco-autrichien vise à contenir la poussée bourguignonne.

Jean IV de Brabant et son frère Philippe étant décédés, le plus proche héritier est Philippe *le Bon* qui devient ainsi « duc de Lothier, de Brabant et de Limbourg, marquis du Saint-Empire ».

Pierre de Luxembourg, comte de Conversan, s'accorde avec ses frères, Louis, évêque de Théroüanne, qui reçoit le château d'Huchies en Boulonnais, et Jean, seigneur de Beurevoir, Bohain, Serain et autres terres dans le

Cambrésis.

A Tournai, Robert Campin est réhabilité.

Le siège de Compiègne est levé le 24 octobre.

Les défaites s'accumulent. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais en exil à Rouen, va y tenir un tribunal pour juger Jeanne. Le 9 janvier **1431** s'ouvre le procès et le dernier interrogatoire a lieu le 17 mars, puis on passe à l'accusation. Relapse en hérésie, Jeanne est condamnée au bûcher. Elle meurt le 30 mai sur la place du Vieux-Marché. La conquête anglaise reprend.

Gaucher *de Rouvroy* (+1458, inhumé église des Cordeliers de Saint-Quentin) achète, le 10 février, le vicomté de Ham de Simon de Bury, chevalier, châtelain de Chauny, qu'il revendra à Sébastien de la Vieuville. Gaucher a épousé (1422) en secondes noces, la veuve de Jean de Hangest, seigneur de Genlis, capitaine de Chauny, dont il a six enfants : *Jean* (+ Amiens nov.1492, inhumé Chartreuse de Noyon dont il est le bienfaiteur), *Aubert* (dit *de Saint-Simon*, abbé de Saint-Satur, prieur de Ville-Selve, chanoine trésorier de l'église cathédrale de Noyon, conseiller au parlement de 1454 à sa mort en 1458), *Isabelle* (x Jean d'Aunoy, dit *le Galois*, seigneur en partie de Goussainville ...), *Jeanne* (x Jean seigneur de Berghes sur Escaut), *Marguerite* et *Jacqueline*. Il a aussi un bâtard légitimé, *Mathieu*.

Marguerite *de Rouvroy*, chanoinesse de Mons en 1431, épousera **Jean du Moulin**, seigneur de Fontenay en Brie (Fontenay-Trésigny, S. Meaux) et de Messy (O. Meaux), fils de **Denys du Moulin** et de Marie *de Courtenay* (Père Anselme T. IV p. 398).

« La montre des hommes d'armes et de trait ... (sous) Antoine de Tholonjon seigneur de Traves (O. Vesoul) et de la Batie capitaine general et marechal de Bourgogne recue a Semur en Auxois le 3 août 1431 ... pour aller a puissance es marches de lauxerrois avec les seigneurs de Bourgogne a la resistance des ennemis » dénombre plusieurs « chambres » dont celle de Mons<sup>f</sup> de Treschatel où figure ... **Jean de Molans**.

Philippe *le Hardi* a donné de solides assises à un État flamand-bourguignon voisin de la Lorraine par le comté de Reithel alors possession bourguignonne. Le duc de Lorraine, Charles II, a pris parti pour les Bourguignons mais le mariage de sa fille Isabelle avec René d'Anjou, beau-frère de Charles VII, l'oblige à adopter une attitude moins nette dans ses dix dernières années.

L'accession de René d'Anjou au duché de Lorraine en 1431 rejette vers la Bourgogne le comte Antoine de Vaudémont qui revendiquait la succession de Charles II. Antoine bat René d'Anjou à la bataille de Bugnéville et livre son prisonnier au duc de Bourgogne. Philippe le loge dans la Tour Neuve de son palais de Dijon et ne le libérera qu'en 1437. Le roi Charles VII intervient afin que René d'Anjou conserve les duchés de Bar et de Lorraine mais celui-ci, en garantie d'une forte rançon, doit livrer *Neufchâteau*, Gondrecourt et Clermont-en-Argonne : le duc de Bourgogne contrôle ainsi la ligne de la Meuse.

Le premier chapitre de *l'ordre de la Toison d'or* en établit le règlement à Lille le 27 novembre. René Pot, seigneur de Rochepot, qui fut gouverneur du Dauphiné avant 1422, est promu.

Montargis est séparé du domaine royal au profit des Anglais de 1431 à 1438.

Un concile se tient à Bâle de 1431 à 1439.

Henri VI a reçu la couronne d'Angleterre. Bedford voudrait le voir sacré roi de France mais la route de Reims est fermée et c'est à Paris, le 16 décembre, que le petit roi de neuf ans reçoit l'onction du cardinal d'Angleterre entouré d'évêques de France dans la cathédrale Notre-Dame. L'archevêque de Sens dont relève Paris ne s'est pas déplacé. Les comtes de Salisbury, de Warwick et de Stafford sont présents mais le duc de Bourgogne n'est pas venu. La fête qui suit le sacre est peu appréciée et fort critiquée. Henri VI repart après Noël. Les Parisiens sont mécontents de tout.

On apprend alors qu'une trêve de six ans a été signée à Lille le 13 décembre entre les ambassadeurs de Charles VII et ceux de Philippe *le Bon*. Bedford, qui s'attendait à ce que le duc attaquât la Champagne qu'il lui avait offerte à charge de reconquête, voit ses plans contrariés.

Louviers tombe après cinq mois de siège mais les Anglais n'y respectent pas les promesses faites aux bourgeois. Dans le Maine et la Normandie occidentale, ils ne peuvent empêcher les actions des troupes d'Ambroise de Loré, de Richemont ou du bâtard d'Orléans. Autour de Paris, La Hire pille les convois de ravitaillement, brûle les villages, perturbe les travaux des champs. L'ordre et la sécurité ne sont plus assurés par le roi anglais. L'anarchie s'installe.

La Trémoille, devenu veuf, emploie les routiers - inactifs après l'affaire du Dauphiné - en Auvergne contre l'héritière de sa femme. Ils iront ensuite en Anjou attaquer les biens de la reine Yolande. Le duc d'Alençon fait campagne contre le duc de Bretagne. Dans le Centre, en Languedoc, les nobles ne cessent d'en découdre ... Ambroise de Loré a échoué devant Caen. Rouen est tenu un moment en février **1432**.

Le 30 juillet à Tournai, Robert Campin est banni pour un an pour « l'orde et dissolue vie » qu'il mène avec Laurence Polette quoique époux d'Isabelle de Stocquain. Sur l'intervention de Marguerite de Bourgogne, il sera gracié le 25 octobre suivant.

Le 10 août, les Anglais doivent lever le siège de Lagny. Bedford offre alors une alliance aux frères de Bretagne, le duc Jean V et le connétable de Richemont. La menace est sérieuse. La Trémoille fait la paix avec Richemont.

Anne de Bourgogne meurt le 14 novembre et le lien qu'elle a souvent renoué entre Bedford et Philippe est bien relâché. Charles VII cherche une alliance avec Sigismond, Frédéric d'Autriche et les princes d'empire. Nicolas Rolin, jadis très anglophile, comprend la nécessité d'un revirement.

Le 17 décembre, Aimon *Alleman*, seigneur de Champ, Gières, Taulignan ... épouse Claire, fille de Henri de Menthon, grand écuyer de Savoie, et de Marie de Saint-Amour. A sa mort en 1463, il sera dit lieutenant général au gouvernement du Dauphiné.

Le comte du Maine, Charles d'Anjou, pense à débarrasser le roi d'un favori encombrant. En juin **1433** à Chinon, La Trémoille est poignardé. Blessé, il est emprisonné à Montrésor.

Le pouvoir est maintenant à la reine Yolande, au comte du Maine et à Richemont.

Charles VII se tait.

**Pierre de Meillon** ou *de Mévouillon* rend hommage le 24 août comme fils et héritier de Guillaume, chevalier, seigneur de Pomét, pour les châteaux de Barret le Haut, Pomét, les Rivières, la terre de Château Giraud, la Bâtie de Saint-Etienne près de Sisteron.

L'année précédente, *le château de la Bove à Bouconville* a été pris et pillé par les Anglo-bourguignons de la garnison de Reithel. Les milices du Laonnois - environ 400 hommes - tentent de surprendre Vervins qu'occupent les Bourguignons. Entreprise infructueuse. Elles brûlent les faubourgs de Marle et rencontrent dans leur retraite, près d'Assis (sur Serre), Jean de Luxembourg et le jeune comte de Saint-Pol, son neveu. Mises en déroute, cent soixante de leurs hommes sont tués, soixante-dix sont pris et pendus à une lieue à l'est de Monceau-les-Leups. La Hire attaque le château de Beaurevoir, sans succès. Il met le feu au bourg en se retirant après un nouveau pillage. Pierre de Luxembourg assiège et prend Saint-Valéry. Il meurt de la peste à Rambures le 31 août.

Après s'être réuni à Bruges, le troisième chapitre de l'ordre de la Toison d'or se tient en la Sainte-Chapelle de Dijon et la famille ducale fait un séjour plus long dans la ville à cette occasion. C'est peut-être alors que le duc fait don à la chartreuse d'une *Nativité* du maître de Flémalle ou maître de Mérode, Robert Campin. La Sainte-Chapelle, siège de l'ordre, n'a pas encore reçu un décor approprié. Hue de Boulogne, peintre et valet ducal pour l'Artois, en reçoit la responsabilité. Par ailleurs, le duc fait édifier, en avant de la Tour de Bar, un bâtiment de service - qui englobe une paneterie, une pâtisserie et des cuisines - vaste salle où six immenses cheminées doubles aux hottes gigantesques occupent trois faces.

Charles, que l'on surnommera *le Travaillant* puis *le Téméraire*, naît à Dijon le 10 novembre.

Au printemps **1434**, Charles VII tient sa cour à Vienne en Dauphiné tandis qu'à Chambéry, Philippe *le Bon* et son prisonnier René d'Anjou assistent au mariage de Louis de Savoie, fils d'Amédée VIII, avec Anne de Lusignan. Amédée suscite de nouveaux pourparlers entre la Bourgogne et la France. A l'automne, il se retirera du monde et Louis sera nommé lieutenant général du duché, n'ayant le titre de duc qu'en 1440.

Vers cette époque, Philippe *le Bon* commande le tombeau de sa première épouse, Michelle de France (+ 1422) inhumée en l'abbaye Saint-Bavon de Gand, à une équipe de sculpteurs de Bruges. Deux ans plus tard, il demandera celui de sa sœur Anne, duchesse de Bedford, pour l'église des Célestins de Paris à Guillaume *Vluten* (*Vleuton*, *Vlueten*), artiste flamand installé dans la capitale.

Les débuts de l'industrie drapière anglaise sont déjà si redoutables que, à la demande des marchands, le duc Philippe interdit l'importation des draps anglais le 19 juin.

En Normandie, Bedford a pensé pouvoir faire assurer l'ordre par les paysans eux-mêmes. Ceux-ci ont accepté et s'exercent tous les dimanches au tir à l'arc. Mais les soldats de métier s'inquiètent de cette concurrence. A Saint-Pierre-sur-Dives, certains d'entre eux tendent un guet-apens et massacrent des paysans. La préparation militaire tourne alors à l'insurrection. Pendant l'été, les paysans prennent les armes et donnent l'assaut à Caen mais, mal organisés, ils se font tailler en pièces par les Anglais.

Le 12 août, l'assemblée des états de langue d'oïl s'ouvre à Tours. Le roi cherche les moyens de financer la guerre qui reprend partout. Jean de Luxembourg prend d'assaut le fort Saint-Vincent de Laon. Il y est ensuite assiégé par Richemont. Le duc de Bourgogne marche à son secours ... On négocie. Luxembourg obtient les honneurs de la guerre et rend Bruyères et Aulnois en échange de Ham qui vient de lui être enlevé ... Talbot reprend Beaumont-sur-Oise au frère de La Hire et entre dans Creil après six semaines de siège. Les défenseurs de la ville sont pendus.

Les universités se multiplient. Chaque prince souhaite avoir la sienne, Philippe *le Bon* à Dole, Jean de Brabant à Louvain (villes d'empire), Charles VII à Poitiers, la reine Yolande à Angers. Les maîtres de Paris perdent de leur rayonnement intellectuel. Ils sont vexés et inquiets depuis la création en janvier 1432 d'une université à Caen, création à laquelle ils s'opposaient. Les Rouennais ne sont pas plus satisfaits. A Paris, Bedford perd le soutien du seul corps qui se soit vraiment compromis pour lui.

Louis III d'Anjou meurt le 12 novembre sans postérité. René d'Anjou, son frère puîné héritier, duc de Bar (1414), comte de Guise (1417), duc de Lorraine (1431), devient donc duc d'Anjou et comte de Provence. Jeanne, reine de Naples, adopte René *le Bon*. Roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem en 1435, il ne pourra entrer en possession que de son duché d'Anjou et de son comté de Provence, ses royaumes lui étant ravés par son petit-cousin Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile. A la mort de Jeanne, la guerre éclatera entre René et Alphonse V que Jeanne a reconnu comme héritier en 1421.

En janvier **1435**, des pourparlers commencent à Nevers dont René d'Anjou devient l'intermédiaire. Philippe *le Bon* retrouve sa sœur Agnès qui accompagne le duc de Bourbon. Le chancelier de Charles VII, archevêque de Reims, le connétable Richemont, le maréchal de La Fayette et Christophe *d'Harcourt* forment la délégation française. On festoie, « s'embloit que jamais n'eussent eu guerre ensemble ». Le 7 février, on se sépare en se donnant rendez-vous à Arras. Pour abandonner les Anglais sans commettre un parjure, Philippe a suggéré la médiation pontificale entre les deux dynasties. Sur le refus anglais d'accepter l'arbitrage, le duc s'estime dégagé. Pour lui, l'alliance anglaise est devenue inutile. La laine d'Angleterre est remplacée par celle de Castille. La Flandre a besoin des échanges avec l'Europe et besoin de paix. Les troupes de Charles VII approchent de l'Artois et de la Picardie, possessions bourguignonnes où règne l'insécurité.

Venu à Chinon pour rendre compte de l'échange, Richemont est nommé lieutenant général du roi entre l'Yonne et la Seine. Début mai, Xaintrailles et La Hire en Beauvaisis battent l'armée anglaise à Gerberoy.

Le 1<sup>er</sup> juin, le bâtard d'Orléans entre à Saint-Denis. Philippe *le Bon* vient à Paris où il est acclamé. Sa popularité est intacte mais on souhaite la paix. Bedford est à Rouen.

**Ferrières**, capitaine de Corbeil, livre la ville moyennant finances payées par le duc de Bourbon (*Gallia Regia* n° 17 027).

Le 16 juillet, Jeanne de Bar épouse à Bohain Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, qui devient, du fait de sa femme, comte de Soissons par indivis avec le duc d'Orléans. A cette époque, le duc de Bedford, veuf, épouse Jacqueline de Saint-Pol, de la maison de Luxembourg vassale du duc de Bourgogne qui ne voit pas d'un bon œil l'installation de l'Anglais à la limite de ses États.

L'été est très chaud et sec. Les Parisiens ont faim. La peste rôde.

Le duc de Savoie choisit de se retirer du monde, donne à son fils le titre de lieutenant général et s'installe, sous

l'habit d'ermite, sur les bords du lac Léman au château de Ripaille avec quelques chevaliers - ses anciens conseillers - qui fondent avec lui *l'ordre séculier de Saint-Maurice*. Ils ne sont pas astreints aux austérités des ordres monastiques et vivent plutôt en épicuriens s'il est vrai que l'expression *faire ripaille* vienne de là. Le duc continue à gouverner avec l'aide de ces chevaliers.

Le 5 août, un congrès s'ouvre à Arras. Les représentants de l'Église, des rois de France et d'Angleterre et du duché de Bourgogne vont négocier pendant un mois. Le vieux cardinal Beaufort se montre très exigeant et bloque la négociation. A Rouen, Bedford est malade. On apprend le 25 que La Hire et Xaintrailles ont passé la Somme et marchent vers Arras. Bien que Bourbon leur demande de se retirer, chacun comprend qu'il s'agit là d'un avertissement.

Entouré de seigneurs de Bourgogne, de Flandre, de Hainaut et d'Artois, le duc tient à Arras une cour magnifique. Le 1<sup>er</sup> septembre, durant un banquet offert en l'honneur du cardinal, le duc lui déclare qu'il le rend seul responsable de la rupture de l'alliance anglo-bourguignonne. Le 6, les plénipotentiaires anglais quittent la ville. C'est l'échec. Le congrès continue ses travaux sans eux. La paix générale étant irréalisable, le thème est alors la réconciliation franco-bourguignonne.

Le 14 septembre, Bedford meurt à Rouen et la nouvelle parvient à Arras le 16 au soir.

Le 21 septembre en l'église Saint-Vaast, après la messe, a lieu la lecture publique du traité de paix. Un vieil homme lit à genoux l'amende honorable qui figure au traité pour le meurtre de Jean *sans Peur*. Le duc pardonne l'assassinat de Montereau et jure la paix. Toutes les autres *injures* (+ Louis d'Orléans 1407) sont abolies.

Charles VI avait abandonné le Ponthieu aux Anglais; Charles VII le reprend et l'engage à Philippe *le Bon*. Une communauté du bailliage de Saint-Quentin en Vermandois sera instituée à la suite du traité d'Arras entre le roi et le duc. Charles VII cède les comtés d'Auxerre et de Mâcon, les châtellenies de Bar-sur-Seine et Luxeuil, Péronne, Roye et Montdidier, enfin les villes « de et sur la Somme » et tout ce qui sépare la Somme de l'Artois (dont Saint-Quentin) déjà bourguignon. Une clause prévoit que le roi pourra racheter les villes de la Somme pour 400 000 écus. Il garde la souveraineté sur les villes qu'il conserve et sur celles qu'il pourra reconquérir sur les Anglais.

Philippe *le Bon* ne prête aucun hommage au roi de France, refusant de s'agenouiller devant les assassins de son père, mais ses héritiers prêteront hommage comme autrefois. La partie des états bourguignons qui est de la mouvance du royaume de France reste dans le royaume cependant Philippe *le Bon* est souverain chez lui.

Jean de Luxembourg est resté neutre pendant tout le temps qui a précédé le traité auquel il assiste.

Le duc de Bourgogne fait notifier officiellement à Henri VI que la paix qu'il vient de faire n'entraîne pas la guerre entre la Bourgogne et l'Angleterre mais à Londres la paix d'Arras provoque une explosion de fureur qui manque coûter la vie aux ambassadeurs ducaux. Les hôtels des riches marchands flamands et picards sont mis à sac. Henri déclare confisqués tous les fiefs français de la maison de Bourgogne. Gloucester devient capitaine de Calais, des armements sont faits pour attaquer les principautés, les navires flamands sont pris en chasse ... Partout des complicités sont recherchées pour faire pièce à l'ancien allié. Et il y a parmi les capitaines du duc de sérieuses résistances. Le comte de Ligny ne consent pas à combattre les Anglais. Les villes hollandaises entament avec eux des tractations. Au retour des milices mobilisées, les villes de Bruges et de Gand sont en effervescence.

Les Français entrent à Pontoise en février **1436**. A Paris, les occupants exigent des bourgeois un serment de fidélité qui sera reçu le 15 mars par le chancelier Louis de Luxembourg. Quatre évêques gouvernent Paris. La garnison anglaise, mal payée, pille les villages voisins. La capitale est bloquée au nord et à l'est. Au printemps, Richemont - aidé de renforts bourguignons - rend le blocus total. Dans la ville, Michel de Laillier, maître des comptes, organise autour de lui, sans bruit, le parti de Charles VII. Ses frères, Jacques et Guillaume, sont l'un en Picardie, l'autre au parlement de Poitiers.

Le 14 février, un acte de vente d'une partie de la seigneurie de Vernègues prouve le mariage d'Antoine *Alleman* - fils de Guigues, seigneur de Champ - seigneur de Saint-Georges, coseigneur de Laval, dont il rendit hommage le 20 février 1413, avec Guiotte Flamenc, fille et héritière de Raymond, docteur es lois de la ville d'Avignon.

Philippa issue de ce mariage est mariée à Jean Mareschal, seigneur de Crest, fils d'Humbert, seigneur de Meximieux ... et de Jeannette de Menthon. Antoine aurait épousé en secondes noces Guiotte d'Agout.

Au matin du 13 avril, les soldats anglais circulant dans les rues de Paris reçoivent sur la tête bûches et pots cassés. Surpris, ils se regroupent à la Bastille. Jean de Villiers, sire de l'Isle-Adam, ancien gouverneur de Paris, est à

Saint-Denis. Il lance une attaque sur la porte Saint-Jacques gardée par des bourgeois ... qui résistent peu ... Amnistie générale : les vainqueurs évitent règlements de comptes et pillages. Le 15, moyennant finance, les Anglais prennent la route de Normandie ...

Les troupes de Charles VII sont maintenant entourées par celles de Talmont.

En août, la ville de Bruges réclame le rétablissement du contrôle qu'elle a jadis exercé à l'Écluse, incident apaisé par des concessions mais qui renaîtra l'année suivante. Le duc sera assailli quand il voudra entrer dans la ville le 21 mai. Des victimes tomberont dont le maréchal de l'Isle-Adam.

La Hire, bailli de Vermandois, attaque Soissons et l'emporte par escalade. Jean de Luxembourg porte plainte. Le roi ordonne que Soissons soit restitué mais il n'est pas obéi.

Charles VII fait don de 5000 écus d'or à Antoine de Vergy, seigneur de Champlitte (+ 29 octobre 1439), pris à Montereau lors du meurtre de Jean *sans Peur* (*Gallia Regia* n° 6578).

Par lettre du 6 novembre, **Philibert de Molans**, écuyer d'écurie du duc « ayant été nommé par Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, pour *garder le château de Neufchâtel* en Lorraine, promet de garder la place au nom du duc de Bourgogne sitôt qu'elle lui aura été livrée » (B. 11 887 - Peincedé vol. I, p. 627 - A.D. Côte d'Or).

Jean II *d'Estouteville*, grand bouteiller de France (époux de Marguerite *d'Harcourt*), meurt vers 1436.

Les Florentins ayant battu et incorporé Pise à leur État, héritent de sa colonie de Constantinople. La cité a été assiégée en 1422, sans succès, par les Ottomans. Lors d'un second siège, elle résistera plus de deux mois avant un dernier assaut turc le 29 mai 1453. La ville s'effondrera et avec elle l'Empire byzantin, définitivement.

**Paul Melian**, comme Jean Arnolfini, fournit la cour en tissus précieux importés d'Italie ou d'Orient. Habitant Bruges, il pratique aussi le prêt à intérêt et partage ses activités entre les deux places financières des Pays-Bas, Bruges et Anvers. Il prête à la duchesse Isabelle 4174 saluts d'or dont il doit être remboursé à Genève sur « l'argent des emprunts que l'on fait en Bourgogne pour le fait du voiage de Calais » en 1436.

A la fin du mois de janvier **1437**, les Anglais reprennent Ivry. Le 13 février, ils sont dans Pontoise. Ils tiennent le Vexin. Montargis tombe en avril.

Les Gantois commencent le siège de Calais le 9 juin mais n'y restent qu'une vingtaine de jours car les Anglais réagissent vigoureusement. Gloucester ravage tout le pays jusqu'à Poperinghe et Saint-Omer et la flotte va dévaster les bords du Zwin.

Robert *de Bourneville* dit *le Roux*, seigneur de la Vallée, est tué à la bataille d'Ardres où son fils aîné Jacques est fait prisonnier. Il était gouverneur des châteaux de Bruneberg en Artois et de Desvrene pour le duc de Bourgogne. Il avait épousé Adelis de Flahaut, dame de la Vallée et de Coguarderie. Leur petite-fille Jacqueline épousera **Jean du Moulin**, seigneur de Cormont (N. Montreuil-en-Artois) selon le Père Anselme (T. V p. 845).

La duchesse de Bourgogne marie deux demoiselles portugaises qui faisaient partie de sa suite lorsqu'elle est venue épouser le duc en 1430. Pour le mariage de Marguerite de Castro avec Jean de Neufchâtel, seigneur de Montaignu, écuyer, le 14 novembre 1437, elle fait porter en octobre des lettres à Thierry le Brodeur de Lille « pour le fait des robbes », et au marchand lucquois **Paul Melian** à Anvers pour « aucuns draps de soye pour le fait des noeupches de monseigneur de Montagu » (A.D. Nord - B 3373 / 113501).

Sigismond essaie de profiter des difficultés du duc de Bourgogne en se servant de Louis, landgrave de Hesse. Louis entre en force dans le Limbourg au mois de septembre mais les paysans refoulent ses troupes jusque sous les remparts d'Aix-la-Chapelle. La mort de Sigismond le 9 décembre fera s'évanouir la menace venue de l'est.

A l'automne, Charles VII prend Nemours et Montereau puis, solennellement, entre dans Paris. Le 12 novembre, Michel de Laillier venu jusqu'à La Chapelle pour l'accueillir, lui offre symboliquement les clés : la ville n'est pas prise, elle est libérée. Après de grandes réjouissances ... une lourde taille est levée. La sécurité n'est pas assurée. Les Anglais pillent les convois de ravitaillement.

Le commerce bourguignon est atteint autant que le commerce anglais. Isabelle de Portugal amorce une négociation : le cardinal Beaufort vient à Gravelines, lieu des conférences, tandis que le duc s'installe à Saint-Omer. Parallèlement, la situation s'améliore en Flandre. La division entre les villes flamandes procure au duc une revanche : Bruges, isolée, est obligée de se soumettre le 4 mars **1438**.

Dreux est occupé. Une action partie des bords du Lot arrive aux portes de Bordeaux mais pour prendre la ville l'artillerie manque. Il faut battre en retraite et ne garder que Tartas.

Prisonnier depuis Azincourt et tout juste libéré, Charles d'Artois, comte d'Eu, s'en va guerroyer en Pays de Caux et place dans Harfleur une garnison bien gênante pour les communications de Rouen avec l'Angleterre.

Les Anglais reprennent Saint-Germain-en-Laye mais Richemont entre dans Meaux, tenant le pont sur la Marne, ce qui permet d'améliorer le ravitaillement de la capitale.

Les troupes inoccupées - les *écorcheurs* qui ravagent la Lorraine puis la Bourgogne et le Centre - mettent les villages à feu et à sang. La famine règne dans les campagnes. Les animaux sauvages se multiplient sans entrave. Les loups sont nombreux. Une taxe est établie sur les fermes et les villages dont le produit sera distribué à ceux qui chasseront.

A l'automne, une épidémie de petite vérole fait des milliers de morts.

Charles VII n'a pas ramené à Paris la prospérité espérée. La ville est un désert. De nombreuses maisons abandonnées menacent ruine. Suivant le traité d'Arras, le roi donne aux Bourguignons une part dans le gouvernement du royaume et chacun trouve sa place mais au prix d'une inflation administrative. Le service public paraît stable, à l'écart des remous de la vie politique.

« *Petrum de Molendino* » est juge des applications civiles de la sénéchaussée de Toulouse et d'Albi en décembre 1438 (*Gallia Regia* n° 21 448).

Montargis est à nouveau séparé du domaine royal au profit de Marguerite de Bourgogne, douairière (+ 1441) pendant les trois dernières années de sa vie. Le bailliage d'Orléans contestera vainement l'autonomie du bailliage de Montargis.

Le comte de Foix vient de mourir. Charles VII reprend en main les affaires méridionales, laissant vacante la charge de lieutenant du roi en Languedoc. Cette décision est ressentie comme une menace par les ducs, attachés à leur indépendance quasi souveraine. De plus, depuis que le roi s'est réconcilié avec Philippe *le Bon*, ceux qui ont lutté à ses côtés se trouvent peu récompensés. Déjà un complot s'est tramé en 1437 autour des ducs de Bourbon et d'Alençon soutenus par le roi René, le duc de Bretagne et le comte d'Armagnac. Le roi ayant eu vent de l'affaire, Bourbon a demandé pardon. Un grand conciliabule réunit à nouveau, à Orléans, Charles de Bourbon, Dunois et quelques autres.

« Le comte de Warwyck et d'Aumalle, lieutenant général et gouverneur de France et Normandie ayant (17 mars 1438-**1439**) la charge de la garde de Honnefleu, Guillaume Montfort, chev. - qui signe *Monmtfort* - est le lieutenant, à Honnefleu, du capitaine dud. Honnefleu » (*Gallia Regia* n° 19 568).

**Jacques de Miolans** meurt en 1439. Le couvent des augustins étant terminé, il est enterré dans le chœur de l'église du monastère en même temps que la dépouille de son père y est transférée. Son fils, **Anthelme IV** qui a cinq ans (dit, en 1440, chambellan du duc Philibert), lui succède. Jacques avait épousé en premières noces Marie *de Sassenage*, fille du premier lit de François *de Montmayeur*. Anthelme épousera une sœur utérine de Marie de Sassenage, elle aussi nièce de Jacques de Montmayeur.

A Gravelines, une trêve partielle, applicable au Boulonnais et à l'Artois est signée. Au sujet des échanges commerciaux, un traité règle, le 29 septembre pour trois ans, l'entrecours des marchandises et la sécurité du trafic entre les Anglais d'une part, la Flandre, le Brabant et Malines de l'autre. Ce traité sera prolongé et étendu jusqu'au

1<sup>er</sup> novembre 1464 mais l'interdiction de l'entrée des draps anglais est maintenue et expressément renouvelée le 1<sup>er</sup> décembre 1439.

Charles VII envisage une réorganisation de son gouvernement, écartant la participation des féodaux. Sous prétexte de reconquête, le pouvoir vise à se renforcer durablement.

Durant l'hiver, certains songent à confier le pouvoir au dauphin et le jeune Louis entre dans leurs vues. Les ducs de Bourbon, de Bretagne et d'Alençon mènent l'entreprise, rejoints par La Trémoille et le bâtard d'Orléans, comte de Dunois. Jean de Bretagne offre son aide à la garnison anglaise d'Avranches menacée par les troupes de Charles VII. Les Anglais promettent leur appui aux comploteurs. En Poitou, l'agitation n'a pas cessé depuis vingt ans. Le dauphin est chargé par son père d'y ramener la paix; le complot va donc s'organiser à Niort.

En février **1440**, le roi écrit à ses bonnes villes pour les mettre en garde : les gens, las de la guerre, n'ont rien à gagner aux querelles des feudataires. Les villes vont jouer le jeu du roi. Charles VII envoie son connétable au duc de Bourbon pour lui signifier sa volonté puis il bloque Loches. Au mois de mars, il marche sur le Poitou avec son armée et arrive devant Niort. Le duc d'Alençon préfère négocier. Le dauphin fuit en Auvergne et son père le poursuit. Les états d'Auvergne, malgré le duc de Bourbon, décident de se ranger dans le camp royal. Dunois se retire ... Il faut négocier.

Le duc de Bourgogne qui s'est tenu à l'écart offre ses bons offices. Des pourparlers ont lieu à Clermont et à Montferrand mais, devant les exigences, le roi rompt les négociations. Il prend Vichy, occupe Roanne. Le comte d'Eu s'entremet pour de nouvelles offres. La coalition se désagrège. Alençon fait la paix et se retire. Le dauphin et le duc de Bourbon demandent pardon au roi. L'amnistie est générale.

A la fin du mois de juillet, le dauphin part pour le Dauphiné. Jusqu'en 1457, Louis, en mauvais termes avec son père, y résidera le plus souvent et s'efforcera de faire reconnaître l'autonomie de son apanage. Il y renforcera son autorité, soumettant le clergé et la noblesse. Le Grand Conseil sera rétabli, une chancellerie créée, le nombre des bailliages réduit de sept à trois.

Au passage de la Serre à Pont-à-Bucy, un parti français est attaqué par les troupes du comte de Saint-Pol, Louis de Luxembourg, et mis en fuite. Jean de Luxembourg meurt à Guise. Celui qui commandait pour lui à Coucy rend la ville au duc d'Orléans.

Xaintrailles et Brézé ont occupé Louviers puis Conches mais les Anglais ont pris Lillebonne et repris Harfleur malgré la résistance de Jean *d'Estouteville* et les renforts amenés par les comtes d'Eu et de Dunois. Saint-Germain-en-Laye, anglais à l'été 1439, est repris en décembre 1440.

Philippine *Alleman*, sœur d'Almon, épouse François Bérenger, baron *de Sassenage* - fils d'Henri, cousin germain de Philippine, et d'Antoinette de Saluces - dont la sœur, Marguerite Bérenger de Sassenage est la *bonne amie* du dauphin Louis.

Après la déposition du pape Eugène IV, le concile de Bâle offre la tiare au duc de Savoie et l'oppose à Nicolas V. Le duc abdique la dignité ducale en faveur de son fils Louis et prend le nom de Félix V. Eugène IV excommunique Félix V ainsi que ses partisans du concile et les vingt-trois cardinaux qu'il nomme. Félix V lui rend la pareille.

Louis de Savoie prend le titre de duc. L'extinction de la maison Visconti lui offre l'occasion de s'emparer de Milan mais il s'engage dans une guerre désastreuse avec le nouveau duc de Milan, Sforza, ligué avec les Florentins. Prince faible et léger, il laisse gouverner sa femme, Anne de Chypre.

Charles d'Orléans est prisonnier en Angleterre depuis vingt-cinq ans ! Le duc de Bourgogne fait l'avance des versements encore nécessaires au paiement de sa rançon, le fête à son retour et l'invite à siéger parmi les chevaliers de la Toison d'or. Un mariage est arrangé avec une nièce du duc Philippe, Marie de Clèves.

Elisabeth de Görlitz, nièce et héritière de Sigismond de Luxembourg, cède ses droits à Philippe *le Bon* qui réunit le Luxembourg à ses États.

Le seigneur *de Grolée*, châtelain des Aveinières (S.E. Morestel) et qui n'y réside pas depuis longtemps, est remplacé le 21 juin par Amé de Palagins (*Gallia Regia* n° 9519).

Les gens du comte de Saint-Pol enlèvent de l'artillerie que le roi faisait venir de Paris. Le roi fait ravager les terres du comte, emporte Ribemont, attaque Marle ... La mère du comte vient trouver le roi à Laon et y conclut au nom de son fils un traité par lequel celui-ci s'oblige à faire hommage au roi de ses terres et de celles de sa femme et livre Marle pour garantie de ses engagements (Devise - *Manuel historique*). Quand Charles VII accorde des lettres de grâce à tous ceux qui feront soumission dans l'année, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Ligny, se soumet ... mais le château de La Fère est restauré et la ville fermée de murs !

Philippe *le Bon* donne une forte impulsion à la librairie de Bourgogne et emploie un nombre considérable d'enlumineurs, de copistes, de traducteurs. Ces *ouvriers du livre* partagent une origine commune, la Picardie ou l'Artois, régions soumises à l'influence française. Des enlumineurs comme Loyset Liedet (qui *signe* une de ses miniatures) ou Jean Mansel et son élève Simon Marmion joueront un rôle essentiel dans la naissance du style bourguignon ... A la cour de Bourgogne viennent des chanteurs, *arpeurs* et ménestrels, ainsi que des *choriaux*. Les « enfens de cuer de la chapelle de Monseigneur de Dijon » forment une maîtrise appréciée. Une école musicale s'instaure qui prend part à l'élaboration de l'art choral de la Renaissance. Vers 1440, Jossequin des Prés naît à Beaurevoir ... Vers 1450, au moment où Philippe *le Bon* montrera sa volonté de former un État nouveau, commencera à se forger - plutôt dans les provinces du Nord que dans la Bourgogne - le style polyphonique qui, à partir d'Ockeghem, rompra avec la tradition du gothique français.

Pendant la guerre de Cent Ans, la Bourgogne constitue un centre de culture et de civilisation françaises à l'abri des ruines de la guerre, et à Dijon - la plus brillante cour d'Europe - séjournent ou passent les plus grands artistes dont le style combine des éléments français, italiens et anglais.

Charles VII ne cesse de soutenir les sujets les plus indociles du duc de Bourgogne, les Liégeois en particulier. Le duc voulait hâter la paix générale or le combat contre les Anglais s'éternise et le roi, au lieu de s'y consacrer totalement, reprend l'ancienne politique du souverain toujours prêt à intervenir dans les affaires intérieures des grands fiefs. Charles d'Orléans entre dans les vues du duc Philippe et rencontre le duc de Bretagne à Nantes où il voit aussi Jean d'Alençon. Jouant les arbitres entre Charles VII et Henri VI, **on** négocie avec l'Angleterre.

Robert de Floques - qui signe *Floquet* - reprend Évreux aux Anglais le 15 septembre. Il est bailli et capitaine d'Évreux de 1441 à 1461, chevalier à partir de 1456 (*Gallia Regia* n° 12 433).

Le 19 septembre, après trois mois de siège, le roi, assisté du dauphin, libère Pontoise. Paris est enfin dégagé.

En janvier **1442**, une rencontre du baronnage français doit avoir lieu à Nevers. Même le comte d'Eu, chef de l'armée de Normandie, fait partie de la coalition. Or une lettre compromettante adressée au chancelier d'Angleterre, fut interceptée et remise à Charles VII avant cette assemblée. Pourtant, le roi ne s'oppose pas à la réunion. En arrivant à Nevers, **on** découvre que le chancelier Regnaut de Chartres et le chevalier de Beaumont sont là aussi, pour le roi, et qu'ils prennent la direction des débats. Ils énoncent les conditions mises au mariage de Charles du Maine avec Marie de Gueldre, nièce du duc Philippe, et annoncent l'expédition de Guyenne. Après quelques remontrances, les féodaux ne peuvent qu'assurer les gens du roi de leur dévouement à la couronne. Seul Jean d'Alençon cherchera encore le moyen d'une meilleure fortune dans l'alliance anglaise.

Le dauphin est envoyé soumettre Jean d'Armagnac qui a envahi le Comminges et renié son hommage au roi. Le roi se tourne alors vers la Guyenne. L'armée royale s'assemble devant Limoges, occupe l'Angoumois. Le 8 juin, le roi entre dans Toulouse. Une *journée* a été fixée pour décider du sort de Tartas, place forte de la rive droite de l'Adour. Tandis que le roi atteint Tartas, le bailli d'Évreux met en déroute les Anglais qui menacent la ville ... Le jour convenu, rangés en *bataille*, les Français ne voient pas un Anglais à Tartas. La place est occupée, puis Saint-Sever et Dax. L'action se porte vers Bordeaux. Les Bordelais prennent peur et l'archevêque s'embarque pour Londres espérant obtenir quelques secours.

En août, les Anglais s'emploient à rétablir la situation. Des renforts permettent, en octobre, une contre-offensive autour de Bordeaux où les Français perdent du temps et dispersent leurs forces. Le 23 décembre, Charles ordonne la retraite vers le Languedoc.

Après des échecs militaires, le roi René abandonne Naples définitivement. La paix revenue, il participera au relèvement économique de la Provence.

Henri VI augmente les impôts et réquisitionne des navires pour essayer de tenir les promesses faites aux Bordelais mais la situation n'est pas bonne non plus en Normandie où les troupes anglaises s'attardent, oubliant la

Guyenne. Les soldes sont mal payées et les hommes vivent sur l'habitant. Le prévôt de Paris devenu après 1436 trésorier de Normandie s'enrichit sans vergogne. Le pillage de La Guerche irrite fort le duc de Bretagne et l'éloigne du parti anglais. Le « capitaine général de Guyenne » ravage l'Anjou.

Les négociations avec l'Angleterre se poursuivent.

Nicolas Rolin fonde à Beaune un hôtel-Dieu pour lequel Roger van der Weyden peint le retable du *Jugement dernier*. Jacques Daret, fils d'un *huchier* (ébéniste) et élève de Robert Campin, d'abord à Bruxelles, s'installe ensuite à Arras tandis que Rogier de la Pasture peint à Tournai. Des tournois et des fêtes ponctuent le calendrier : en 1440, tournoi de Besançon, réunion du chapitre de la Toison d'or à Saint-Omer; en 1442, entrée des gens de Valenciennes à Lille pour la fête du roi de l'épinette (qui se reproduira en 1447); réunion du chapitre de la Toison d'or à Gand en 1445...

Jeanne **de Rouvroy**, belle-sœur de **Jean du Moulin**, dite *la Belle Blanche*, est une des douze dames qui accompagnent la duchesse de Bourgogne à son entrée dans la ville de Besançon pour recevoir l'empereur Frédéric.

Philippe a recueilli les droits sur le Luxembourg encore faut-il y être admis, ce qui ne semble pas se réaliser facilement puisque, avec « ses neveux et son bâtard, bon nombre de ses sujets et de ses serviteurs », il doit prendre le château de Luxembourg en **1443**.

La reddition de la garnison de Conches a été achetée à prix d'or et dans le même temps Gallardon était vendu à Dunois. Les Français obtiennent Gravelle par surprise. Les Anglais prennent Beaumont-le-Vicomte et regagnent Rouen. Ils essaient de reprendre Dieppe mais la ville, ravitaillée par la mer, tient tête. Le dauphin a pris le comte d'Armagnac, l'a fait emprisonner et a occupé ses forteresses. Il est nommé lieutenant du roi pour les régions de Seine et de Somme, assisté de Dunois et d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Le 14 août, leur arrivée met fin au siège de Dieppe.

Le pays est exsangue. « J'ai vu de mes yeux les vastes plaines de la Champagne, de la Brie, de la Beauce ... le Maine, le Perche, le Vexin normand et français, le Beauvaisis ... déserts, en friche, dépeuplés, couverts de ronces et de buissons », écrit Thomas Basin, évêque de Lisieux, dans sa *Chronique du règne de Charles VII*. Les soldats vivent de pillages et de rançons. Le bailli d'Évreux, *Floquet*, et l'Anglais Mathew Gough ratissent ensemble la campagne picarde. Xaintrailles et La Hire sont capables de mener la guerre pour leur propre compte et les bâtards de Bourbon et d'Armagnac de se comporter comme des écorcheurs. Le capitaine de Compiègne est un redouté chef de bande ...

En Languedoc, en Saintonge ... la situation n'est pas meilleure. Philippe *le Bon* envoie contre les écorcheurs de Bourgogne des troupes que le peuple a tôt fait d'appeler les *retondeurs*. L'impôt pour battre les écorcheurs s'ajoute à celui pour battre les Anglais et à celui pour que les écorcheurs aillent ravager ailleurs. L'église sert parfois de forteresse mais rien n'est sûr et les routiers ne se gênent pas, en Picardie, pour mettre le feu à l'église de Lihons après y avoir enfermé deux ou trois cents manants. Des villages entiers sont abandonnés. Les épidémies de variole, de peste, frappent à nouveau.

**Louis Domessant**, secrétaire, est cité en octobre 1443 (Monique Sommé « *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne - Une femme au pouvoir* » - Septentrion, P.U.). Des lettres du duc et de la duchesse sont envoyées à « Pol Deschamps et Loys Domessant estant en ambassade en Angleterre ».

A la négociation ouverte à Tours en avril **1444** en présence du légat du pape, les Anglais ne revendiquent plus la couronne de France mais réclament la Guyenne et la Normandie en pleine souveraineté. L'accord ne se fait pas mais une trêve de vingt-deux mois est signée le 23 avril et les fiançailles de Henri VI et de Marguerite d'Anjou garantissent ces promesses de paix. La trêve interrompt en fait la guerre pendant cinq ans.

L'administration royale se réinstalle à Paris. Les péages établis sur la Seine et ses affluents sont abolis. L'activité des anciennes foires est ranimée par des franchises fiscales, des monopoles commerciaux. Charles VII exempte pour trois ans de tout impôt, sauf celui sur le vin, les Normands qui se fixeront à Paris. Un blocus de toutes les importations de drap anglais, normand ou bordelais est décrété ... On cherche à créer de nouveaux courants commerciaux. Des hommes comme Jacques Cœur, entré au Conseil royal en 1443, s'y emploient.

Le roi ne peut laisser le duc de Bourgogne - qui contrôle Neufchâteau, Gondrecourt et Clermont-en-Argonne -

reprendre à son compte la politique française en Lorraine. Avec l'accord du duc de Lorraine, il entre dans le duché, s'empare d'Épinal, rétablit la garde royale sur Toul et Verdun mais ne parvient pas à pénétrer dans Metz qui n'ouvre pas ses portes. L'expédition rétablit la France dans ses droits sur la rive gauche de la Meuse. En 1446, Épinal sera abandonné au duc de Lorraine.

Louis Chabot, seigneur de la Grève et de Montcontour, que le duc d'Orléans fit chevalier de son *ordre du Porc-épic* en 1440, épouse par contrat du 3 juin 1444 Jeanne, fille de Guillaume de Courcillon, seigneur de Monlean, bailli et capitaine de Chartres (P. Anselme, T. IV p. 563).

**Jean de Moulins** rend aveu de la terre de Rochefort au duc d'Anjou, roi de Sicile, à cause de son château de Mirebeau (Poitou) en 1444 (Père Anselme, T. VIII p. 253).

Un conflit intérieur secoue la Confédération suisse, opposant Zurich à Schwyz. Zurich, battu une première fois, se tourne vers l'Autriche puis vers la France. Les sept autres cantons ayant pris le parti de Schwyz, Charles VII envoie contre eux des bandes armées que l'arrêt de la guerre libère. Les cantons subissent près de Bâle le 26 août une défaite face au dauphin Louis mais Charles VII signe bientôt une paix avantageuse pour les Confédérés. La sécession de Zurich prend fin peu après.

Du 28 septembre 1444 à la fin janvier **1445**, la duchesse est presque constamment à La Haye - ayant avec elle **Louis Domessant**, secrétaire du duc, et l'ancien gouverneur Hugues de Lannoy - car l'agitation ne cesse pas dans le comté.

Jean Daillon, seigneur de Fontaines et du Lude, sur le Loir, châtelain de la Balme et de Quirieu, dans les Alpes, est destitué au début de 1445 ou avant, à l'effet de donner cet office de châtelain et la châtellenie à Gaston de Lesigo, écuyer d'écurie du dauphin (G. R. n° 9545, 9806).

**Pierre de la Mouline** (?), licencié en décrets, est avocat du roi à Rodez, dans le Rouergue, en 1445-1446 (G. R. n° 19 846).

Philippe de Bourgogne a rêvé toute sa vie d'aller en Orient à la tête de la chevalerie chrétienne et d'y combattre les Turcs; diverses entreprises en témoignent : mission à Jérusalem, représentation au concile de Ferrare, contacts avec l'empereur byzantin, projet d'acquisition du port de Gênes afin d'en faire une base d'opérations, construction de navires à Nice par l'entremise du duc de Savoie et location d'autres à Venise, commandés par Geoffroy de Thoisy et Waleran de Wavrin. Cette flotte a repoussé une attaque égyptienne contre Rhodes et Wavrin remonte le Danube pour aller prêter main-forte aux Hongrois qu'il rejoint à Nicopolis durant l'année.

Vers 1433, un homme d'armes (au lieu de 2 en 1418) pour 2 hommes de trait à cheval (au lieu d'un), en général un archer, était la norme. Ce sont les Ecosseis qui, dès 1423-1424, proposèrent et réalisèrent le nouveau modèle. Eux-mêmes l'avaient emprunté aux Anglais. Les compagnies n'étaient plus des groupements d'occasion.

Une grande réforme militaire est entreprise. Une ordonnance stipule une 'retenue' permanente d'un certain nombre de compagnies appelées à constituer l'armée 'ordonnée' par le roi. A la tête de ces compagnies, de vieux fidèles mais quelques grands seigneurs ne dédaignent pas de conduire la leur. Des capitaines rendus à la vie civile feront carrière dans l'administration royale comme baillis ou sénéchaux. « Sortent de l'armée royale des centaines de hobereaux sans terre, bâtards de haute et surtout de basse noblesse, soi-disant écuyer à la noblesse douteuse, déracinés en tout genre ... Après le tri de 1445, la cavalerie du roi de France redevient ce qu'elle était au temps des premiers Valois, une armée de nobles. Sinon dans le recrutement local que pratiquent bien des capitaines dans les villages de leur seigneurie, cette armée n'a plus rien de féodal. La noblesse y est maîtresse, mais chacun doit tout au roi : sa place et sa place » (J. Favier - « *La guerre de Cent Ans* »).

Le 16 septembre, le duc de Bourgogne écrit à la duchesse ainsi qu'au sénéchal de Boulonnais et à Parent Fane, bailli de Gravelines pour qu'ils fassent restituer des prises de mer faites sur les Anglais contre les trêves générales ... Trêves et entrecours arrivant à expiration, Philippe *le Bon* donne par lettre du 16 mars **1446** pouvoir à Isabelle de négocier sur une prorogation et la question

des réparations. Quatre jours après, Isabelle désigne à Bruges trois ambassadeurs pour négocier à Calais, maître Henri Utenhove, Parent Fane et **Louis Domessant** (« *Isabelle...* », p. 447).

L'église du cimetière des Saints-Innocents (détruite en 1786) est dédiée en février 1446 par l'évêque de Paris (+ 1447), Denis **du Moulin** (« *Journal d'un bourgeois de Paris - 1405-1449* » - B. 6806, Paris Notre-Dame, I 1196, I 1197 - B. 4703).

Mathieu **bastard de Harcourt** (qui signe *Harecourt*) est capitaine de Loches de 1445-46 à 1454 (*G. R.* n° 22 354).

Jean **d'Estouteville**, chev., seigneur de Torcy et de Blainville, conseiller du roi, garde de la prévôté de Paris le 29 mai 1446, résignera son office le 28 mars 1447 en faveur de son frère Robert. Maître des arbalétriers de France en 1449, il sera lieutenant général du gouverneur (c'est-à-dire investi des seuls pouvoirs militaires) au gouvernement de Champagne par titres des années 1448 et 1463-1465, capitaine d'Arques (avril 1450-avril 1461).

Robert **d'Estouteville**, seigneur de Beyne et de Saint-Andrieu en la Marche, baron d'Ivry, époux d'Ambroise de Loré, est prévôt de Paris jusqu'en 1461. Il sera aussi bailli de Poissy (! 1450, 1470), bailli de Corbeil de mars 1453 à décembre 1472, bailli de Tournan en Brie (1466-1479). Il mourra le 3 juin 1479 (*G. R.* n° 2520<sup>A</sup>, 4778, 6584, 16 510, 16 511, de 16 722 à 16 724, 16 767, 16 768, 16 774).

Guillaume **de Rosnyviven** est retenu parmi les capitaines prévus par l'ordonnance de 1446 (« *Guerre, Etat et Société* », p. 400 - BN. fr 6988 f° 157-159).

Jehan **de Rosnivivien** (Rolonyvivien, Rasnyvivien, Rosnivime), écuyer, est capitaine de « Laigny sur Marne à 150 livres de gages; comptes sur et deçà Seine-Yonne et Languedoil-Languedoc de l'an fini 1446 à l'an fini sept.1453 au moins ... » Il est aussi premier échanson du roi, maître enquêteur des eaux et forêts en pays de France, Champagne et Brie, bailliage de Mâcon, sénéchaussée de Lyon (*Gallia Regia* n° 15 317).

On négocie beaucoup. Le 15 décembre, un traité est conclu entre les émissaires de Henri VI et ceux de Charles VII au prieuré de Juziers.

En 1447, Léonard van Cleve, enlumineur à Bruges, est poursuivi par les doyens de la guilde pour avoir fabriqué des images avec de l'or, de l'argent et des *couleurs à l'huile*, condamné avec d'autres par les échevins qui n'autorisent que les travaux en *couleurs à l'eau*.

La prospérité revient plus vite en ville que dans un monde rural mal en point. Le roi autorise les seigneurs à consentir de nouveaux baux pour les terres abandonnées. Il suffit désormais de quatre *cris publics*, quatre annonces d'une quinzaine à l'autre, à la grand-messe, pour libérer la terre de tout droit. Partout, on fait l'inventaire, non sans peine. Les terres désertes sont nombreuses, ceux qui peuvent les remettre en état, plutôt rares. Ils se hâtent de profiter de baux avantageux, tant pis pour les absents.

La pression française sur l'État savoyard s'accroît avec l'installation du dauphin Louis en Dauphiné. Mais le Dauphiné est sous la suzeraineté de l'empire et Charles VII juge bon de s'en expliquer dans une lettre à la reine d'Aragon : « le Dauphiné, administré par son fils, n'est en aucune façon soumis à la domination du roy de France et n'est pas compris dans les limites de son royaume ». Il importe de respecter une autonomie dont la tradition dauphinoise demeure jalouse.

La ville de Montélimar est annexée par le Dauphiné.

Le bailliage du *Haut-Pays du Dauphiné*, ou *des Montagnes*, est créé.

A l'initiative de Siboud **Alleman**, doyen du chapitre de Grenoble, est établi, le 1<sup>er</sup> décembre 1447 (renouvelé le 1<sup>er</sup> mai 1455), un **pacte de famille** dans lequel l'ensemble des chefs des branches alors subsistantes décident d'adopter les armes des Alleman de Valbonnais, *de gueules*

*semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent, et de se prêter mutuelle assistance pour maintenir haut le nom de famille* Alleman. Ce pacte spécifie que « jamais leurs filles n'auraient aucune portion de leurs biens paternels, que les mâles en hériteraient exclusivement, et qu'à défaut absolu de mâles dans toutes les branches, le dernier se choisirait son héritier mâle étranger, à l'exclusion de fille ».

Louis de Laval, seigneur de Chatillon en Bretagne, est, du 1<sup>er</sup> janvier **1448** à 1461, gouverneur du Dauphiné malgré la compétition, le 24 janvier 1458, de Jean, bâtard d'Armagnac (*Gallia Regia* n° 7839).

Odet **Molain**, Dijonnais installé à Chalon, s'est fait connaître de la cour comme fournisseur de marchandises telles que draps et vins. Il s'est considérablement enrichi par le commerce du sel de 1424 à 1447. Il est devenu créancier du duc et d'une partie de l'aristocratie bourguignonne atteinte dans sa fortune par la guerre et les dépenses somptuaires.

En 1434, la duchesse lui a emprunté 250 f remboursés sur la recette des aides au bailliage de Chalon et à plusieurs reprises, il aide le duc à dégager de grosses créances envers des marchands italiens de Genève. En 1448, au moment où Isabelle de Bourgogne confie à Oudot **Molain** l'office de Châtelain de Chaussin, il est poursuivi par la chambre des comptes de Dijon pour détournement et fraude dans l'approvisionnement des greniers à sel du duché. A sa supplication, elle intervient en sa faveur : le duc casse le procès et accorde à Molain sa grâce contre un versement de 7000 écus d'or. Cette affaire n'entrave pas la carrière du financier, receveur de Chaussin de 1448 à 1452.

**Thomas de Meullent**, chevalier, baron de Saint-Paër, le Servain et Courseulles, seigneur de Bernières, de Lion, de Sermentot, du Quesnay et de Saint-Célerin-Léger ... mentionné après sa mort dans l'échiquier tenu à Rouen à Pâques 1463, meurt le 23 janvier 1448. Fils et héritier de Marguerite *Le Servain*, de **Jean de Meullent**, seigneur du Quesnay, son père, et de **Thomas de Meullent**, prêtre, baron de Courseulles, son oncle, il est le *dernier héritier mâle* de cette branche, selon le Père Anselme. Les deux frères aînés de son oncle Thomas, prêtre - **Louis**, seigneur de Saint-Célerin, et **Guy**, seigneur de Lion-sur-Mer, chevaliers - seraient donc morts sans postérité. Son frère cadet, **Jean**, écuyer, n'en aurait pas davantage. Ainsi, *la branche noble de Normandie s'éteint*.

Le Père Anselme ignore le mariage d'**Amaury de Meullent** avec Marie *de Cantaing*. Y a-t-il une descendance noble en Cambrésis ? Il ne semble pas.

De son mariage avec Béatrix, fille de Jean, seigneur *d'Ivoy*, chevalier, **Thomas** a une fille, *Jeanne*, baronne de Saint-Paër, dame d'Ivoy, de Bernières le Patri, de la Rochelle, de Bellefontaine, de Lion-sur-Mer, du Mesnil-Adelée et de Montigny, qui a épousé Jean *d'Auray*. De son second mariage avec Jeanne, dame du Parc d'Avaugour, fille de Guillaume *d'Avaugour*, bailli des exemptions de Touraine, d'Anjou, du Maine et du Poitou, il a une autre fille, *Perrine*, mineure en janvier 1448, qui est en la garde noble de l'amiral de France quand le roi lui donne les terres de Courseulles, Saint-Célerin, Régale et la Poste Saint-Denis au Maine « que Thomas Gonner, Anglois, prétendoit lui appartenir ». *Ces terres étaient confisquées depuis 1417*.

Le roi René met l'*ordre du Croissant* sous le patronage de saint Maurice.

**Pierre de Meillon**, fils de **Guillaume**, seigneur de Ribiers, *bailli* de Sisteron et de Digne, chevalier de l'ordre du Croissant, conseiller et premier écuyer d'écurie de René, comte de Provence, signe en cette qualité plusieurs certificats du roi René.

**Antoine Melion, notaire** à Crest, gère pour le châtelain de la châtellenie de Crest en 1448 (*Gallia Regia* n° 12 038).

En **1449**, Amédée de Savoie renonce à la tiare pour mettre fin au schisme d'Occident et devient cardinal-évêque de Genève, comblant ainsi son vœu d'intégrer Genève à la Savoie. Redevenu Amédée VIII, il vient en aide à son fils Louis et met en place un jeu diplomatique de balance entre la France et l'empire, la Bourgogne et la Suisse, amadouant le Dauphiné et cherchant des appuis auprès des grandes cités italiennes. Il mourra à Genève en 1451.

Le jeune roi d'Angleterre voit s'amonceler les difficultés. La *guerre des Deux roses* qui opposera les maisons d'York et de Lancastre se profile à l'horizon. Les Anglais obtiennent une prolongation de la trêve en renonçant à leurs droits sur le Maine mais la paix achoppe sur l'exécution des promesses. Au Mans, le capitaine Mundeford refuse de céder la ville. Au printemps, Dunois et Brézé occupent les faubourgs et menacent de la prendre d'assaut. Mundeford s'entête puis évacue la place pour aller occuper Mortain et Saint-James de Beuvron qu'il entreprend de fortifier alors que la trêve exclut la possibilité de fortifier de nouvelles places sur la frontière. Dans les négociations, le ton monte. Le duc de Bretagne se range du côté de Charles VII à qui il a prêté hommage.

En mars, tandis qu'on discute à Louviers, Henri VI propose à Charles VII une réunion à Pont-de-l'Arche pour le 15 mai. Pourtant, le 24 mars, le capitaine anglais de la garnison de Verneuil - renforcée et approvisionnée en munitions - occupe Fougères par surprise. Charles VII réagit - une armée se porte sur la frontière bretonne - tout en poursuivant les négociations. Ses hommes enlèvent Pont-de-l'Arche puis Gerberoy en Beauvaisis, Conches en Normandie et Cognac en Guyenne. Oubliant qu'il a pris Fougères et menacé Saintes, l'Anglais proteste ... Le 17 juin, Charles VII conclut un traité d'alliance avec le duc de Bretagne : la guerre reprendra si la ville de Fougères n'est pas rendue rapidement. Philippe *le Bon* fait savoir qu'il approuve mais la Bourgogne restera neutre et se bornera à laisser ses sujets s'engager, s'ils le veulent, au service du roi.

Prévôt de Paris jusqu'en mars 1447, Jehan **d'Estouteville**, chev., seigneur de Torcy et de Blainville, est nommé maître des arbalétriers de France le 24 juillet 1449 (*G. R.* n° 4778).

Le 17 juillet près de Chinon, le roi réunit son Conseil. Dunois est nommé « lieutenant général des marches au-delà des rivières de Somme et d'Oise jusqu'à la mer ». Le connétable, oncle du duc François, prend en charge la frontière de Bretagne. Vers le 20, Dunois lance Brézé contre Verneuil dont la garnison se retranche dans une tour. Dunois s'établit à Évreux puis fait sa jonction avec l'armée amenée de Picardie par le comte de Saint-Pol. A la mi-août, Pont-Audemer, Pont-l'Évêque, Lisieux et Bernay se sont livrés. Le 30, le roi tient son Conseil à Louviers. Mantes, Vernon, Gournay, Neufchâtel, Argentan tombent successivement. Le duc d'Alençon occupe Sées et Alençon. La garnison de Dieppe prend Fécamp. Reste Rouen. Les Anglais envoient à Londres un appel au secours.

En septembre, le siège est mis devant Fougères par Pierre, frère du duc de Bretagne, tandis que le duc occupe Coutances, Granville puis Saint-Lô, Carentan et Valognes. A la mi-octobre, il revient devant Fougères qui tombe le 5 novembre.

Un frère augustin qui fait la navette entre Rouen et Louviers informe secrètement Charles VII de la situation en ville. L'armée royale arrive devant Rouen le 9 octobre. Dunois tente l'assaut le 16 puis recule. Les bourgeois négocient ouvertement leur complicité mais les Anglais refusent de capituler. Au matin du 19, l'insurrection éclate et le soir Dunois entre dans la ville. Les Anglais cèdent Caudebec, Tancarville, Honfleur, Arques et Montivilliers. Le 29, ils quittent le château et se dirigent vers Caen. Le roi fait son entrée le 10 novembre. Le pardon est général et la liesse est grande.

A Paris le 17 janvier **1450**, Henri **Alleman**, coseigneur de Laval-Saint-Etienne, reçoit (comme bienfaiteur) une reconnaissance de la supérieure de l'hôpital des Quinze-Vingts, dans laquelle sont cités sa femme (Jeanne de Beaumont de Saint-Quentin, sa cousine germaine), et ses dix enfants, Jean, Georges, Jacques, Claude, Charles, Laurent, Aynard, Hélène, Catherine et Marie.

Le roi passe l'hiver à Jumièges où, le 12 février, meurt Agnès Sorel âgée de trente-huit ans.

Harfleur a capitulé le 1<sup>er</sup> janvier. Le 18 février, c'est Honfleur qui capitule et, le 22 mars, Fresnay-le-Vicomte. Des secours anglais débarqués à Cherbourg le 15 mars tentent de reprendre les places fortes conquises à l'automne par Richemont. Le duc de Bretagne et le connétable tardent à secourir le capitaine de Valognes. Charles VII s'impatiente et envoie Clermont dans le Cotentin. Richemont est encore du côté de Saint-Lô quand le fils du duc de

Bourbon rencontre les Anglais sur la Vire le 14 avril. Le combat se termine en victoire après l'arrivée des troupes de Richemont le 15. La victoire de Formigny du 18 avril est obtenue grâce aux progrès de l'artillerie. Pour les Anglais, le désastre est total. Avranches se rend au duc de Bretagne. Clermont et Dunois entrent dans Bayeux. Charles VII arrive à l'abbaye d'Ardenne le 5 juin. Le siège de Caen s'organise. Le 14 juin, les Anglais capitulent.

Jehan *d'Estouteville*, chev., seigneur de Torcy, est capitaine d'Arques du 2 avril 1450 au 8 avril 1461, capitaine de cent lances. Lieutenant général du gouverneur de Champagne par titre des années 1448 et 1463-1465, il mourra le 11 septembre 1494 (*G. R.* n° 6261, 6584).

Pierre de Brézé, seigneur de La Varenne, et Robert Floquet sont capitaines de Meulan (1449-1450). Marie *d'Harcourt*, comtesse de Dunois et de Longueville, épouse de Jean, bâtard d'Orléans (+ 1468), obtient la capitainerie de Meulan le 30 juin après un accord passé entre son mari et Pierre de Brézé. Marie donne en compensation à Pierre de Brézé la capitainerie de Touques (*G. R.* n° 15 056).

Loys, seigneur *d'Estouteville* et de *Hambie* - fils aîné de Jean II, grand bouteiller de France, et de Marguerite *d'Harcourt* - conseiller et chambellan du roi, « grant boutillier » de France en 1443, a défendu Honfleur et le Mont Saint-Michel (1417 et 1427) et tenté d'enlever Granville à Henri VI en 1442. Il sert Charles VII lors de la Reprise de la Normandie en 1450. Capitaine d'Avranches et du Mont Saint-Michel de 1450 à 1458, il sera grand sénéchal et gouverneur de Normandie et mourra avant 1463 (*Gallia Regia* n° 7586).

Le 6 août, le roi accompagne son entrée dans la ville de Caen d'une amnistie générale. Les Anglais embarquent pour Calais ou pour l'Angleterre.

En Dauphiné, Louis II annexe Vienne.

Charles VII n'a plus d'argent pour continuer la guerre. Jacques Cœur lui avance quarante mille écus ... Falaise, Domfront, Cherbourg ouvrent leurs portes. Richemont devient gouverneur de Normandie, Anjou et Poitou. Guillaume Cousinot est bailli de Rouen, Robert Floquet, bailli d'Évreux, François de Surienne, qui occupa Fougères par surprise, se rallie au roi et sera bailli de Chartres.

Le bienheureux Louis *Alleman*, cardinal-archevêque d'Arles, meurt en odeur de sainteté à Salon le 16 septembre.

En Guyenne, les trêves ont permis de rétablir une relative prospérité. Le 1<sup>er</sup> novembre, une armée levée par le maire de Bordeaux se fait écrasée par Arnaud d'Albret. L'armée de Dunois donne le signal du véritable assaut. Montguyon tombe en mai **1451**, puis Blaye, Bourg, Libourne, Castillon, Saint-Emilion et Fronsac. Le sire d'Albret occupe Dax, Duras, Rions ... Henri VI a trop de difficultés en Angleterre pour aider les Bordelais qui peuvent donc légitimement traiter avec Charles VII. Au jour convenu, 23 juin, aucun secours n'est arrivé. Le 30, Dunois entre dans la ville. Le 7 août, il arrive devant Bayonne qui se rend le 20. Le comte de Clermont est nommé gouverneur de Guyenne et Olivier de Coëtivy, sénéchal.

Louis de Savoie, complice des intrigues du dauphin, a favorisé le mariage de celui-ci, le 9 mars 1451, avec Charlotte (° 1439). Furieux, Charles VII menace d'envahir la Savoie. Le duc Louis est contraint de signer un humiliant traité à Cleppé, dans le Forez.

Ce mariage - ainsi que celui d'Amédée IX, fils du duc Louis, avec Yolande de France - donnera au futur Louis XI des prétextes pour se mêler des affaires du duché.

Antoine de Chabannes entre en Dauphiné et le dauphin Louis fuit vers la Bourgogne. Résidant au château de Genappe en Brabant, il justifiera sa fugue par le désir d'accompagner le duc Philippe.

En 1451, **Pierre de Meillon**, Dauphinois, est gouverneur de Marseille, « conseiller d'Etat, grand chambellan et grand écuyer du (feu) roy René » (*Gallia Regia* n° 18 581).

Henri VI ne peut envisager d'abandonner Calais. Il envoie des renforts dans la ville et Philippe *le Bon* s'intéresse de près à l'affaire car les Pays-Bas bourguignons ont intérêt à ce que les Anglais soient privés de cet accès direct au commerce continental. Le duc a déjà accaparé les évêchés de Cambrai et de Thérouanne donnés à Jean et à David, deux de ses bâtards. Le diocèse de Tournai est détenu par le chef de son conseil ducal. Il a entrepris de faire entrer son neveu Louis de Bourbon dans le chapitre de Saint-Lambert de Liège mais il est en échec devant les chanoines qui se plaignent des taxes levées sur leurs biens sis en Brabant. Le siège d'Utrecht, vacant par la mort du titulaire, est transféré à David par l'autorité papale. Philippe reprend la même tactique et obtient en **1452** une bulle de provision en faveur de Louis de Bourbon. Le duc garde un œil attentif sur l'enclave liégeoise.

Dans le Cambrésis - peut-être depuis 1440 - Thibaut de Luxembourg est seigneur de Marcoing et de Cantaing, selon Delobel, ainsi que de Ligny-en-Cambrésis, Noyelles-sur-Escaut, Fiennes, Erquinghem et Armentières-sur-Lys. Petit-fils de Jean de Luxembourg, seigneur de Beaufort, et de Marguerite d'Enghien, il sera abbé d'igny puis d'Orcamp et enfin évêque du Mans.

**Jean III de Molon**, chevalier, seigneur de Montberthod (Montberthault, O. Semur-en-Auxois ?) et de Villeverture (Villereversure, E. Bourg-en-Bresse), époux d'Antoinette *de Bellegarde*, est « un des deux cents Chefs d'Hôtel » qui jurèrent en 1455 pour Louys, duc de Savoie, le traité fait en 1452 avec le roi Charles VII. Les armes de Molon sont : *pallé d'or et d'azur de six pièces* (M. de la Chesnaye-Desbois - *Dictionnaire de la noblesse* - T. X, 2<sup>e</sup> éd. 1775).

Le duc de Savoie, Amé VIII, vient de mourir. On sait son fils faible et inféodé aux favoris de sa femme. Les barons vont à nouveau se lancer dans des guerres privées.

**Anthelme IV de Miolans**, baron d'Anjou, épouse Madame *de Crussol*. Il est alors plus préoccupé par l'administration de ses fiefs et passe son temps en procédures et inspections.

En Val Miolans, Anthelme cultive le vignoble de la Léaz et se réserve, par le ban de Mai, un mois de monopole de vente. Mais la trentaine de villages que compte la vallée révèle autant de cas particuliers. Sur la rive gauche, les hommes de Coise sont plus riches que leurs vis-à-vis de Cruet. Certains comme ceux de Pau ou du Bourget doivent leur richesse à l'intérêt que leur porte la famille de Miolans. Le Bourget a été le premier rempart du château. L'intérêt du Bourget est dans le petit port de la Rivaz, reliant le village au pacage de Chamousset. Il peut suppléer les bacs de Pau et de Frériverie. Anthelme s'intéresse aussi aux îles de l'Isère. L'Arc et l'Isère se rejoignent dans la vallée et dessinent un réseau d'îles et de Glières qui forment à Miolans une défense naturelle. Les paysans exploitent ces îles, y menant leurs troupeaux sur des bateaux à fond plat. Ce lieu n'est pas du fief de Miolans mais ce sont les paysans du Val Miolans - où le climat est doux alors que l'autre rive est froide et humide - qui les ont en location. Les hommes du village de Pau doivent une poule par an pour cette concession et cela depuis 1322. Au-dessous du village, ils ont construit un port qui rapporte des péages au seigneur de Miolans. Si la guerre menace, les nautiers (nautoniers) serrent les bateaux du port et la vallée s'isole.

Les Bordelais pensaient avoir obtenu des conditions de reddition beaucoup plus favorables qu'elles n'apparaissent maintenant. Un complot s'organise ... Le 20 octobre, la flotte anglaise arrive devant Soulac. Les Anglais entrent dans Bordeaux le 23. Olivier de Coëtivy est pris, le comte de Clermont s'échappe de justesse. Les Anglais reprennent Libourne, Castillon, Rions, Cadillac et Langon ... Ils rouvrent la campagne en mars **1453** en prenant Fronsac. Ils reçoivent des renforts ...

Philippe *le Bon* décide de réaliser le vœu du dernier comte de Flandre qui a élu sépulture à Saint-Pierre de Lille. Il passe un contrat avec un fondeur bruxellois pour la sépulture de Louis de Male, celles de sa femme Marguerite de Brabant et de sa fille Marguerite, épouse de Philippe *le Hardi*.

Jean dit *Hennequin*, seigneur de Hautbourdin, bâtard de Valeran de Luxembourg, participe aux batailles de Rupelmonde et de Gavre contre les Gantois révoltés.

Le mois de mai voit la prise de Constantinople par les Turcs ottomans.

Philippe *le Bon* n'oublie pas la croisade en Orient. Lors du chapitre de Mons en 1451, l'évêque de Chalon, chancelier de l'ordre de la Toison d'or, a prononcé un discours énergique à ce propos. Le duc l'a envoyé auprès du

roi pour tenter de combiner une coopération à laquelle Charles VII ne s'est prêté que du bout des lèvres.

Pendant que la révolte de Gand absorbait l'attention, Constantinople restait sans secours. Le triomphe des Turcs, la transformation de Byzance en Istamboul font une énorme sensation en Occident. Sous le coup de cette catastrophe, le duc reprend contact avec le roi.

Le roi René se prépare à partir pour la campagne d'Italie qu'il doit conduire contre Venise. Il fait un testament à Aix en juin 1453. René n'a qu'un héritier, son fils Jean de Calabre. Les exécuteurs testamentaires désignés par René sont Louis de Beauvau, **Pierre de Meillon**, Robert de Baudricourt et Vital de Cabanes, deux Angevins, un Barrois et un Provençal qui fut le grand justicier du royaume napolitain et le juge mage du comté de Provence mais pas un Lorrain (Jean Favier « *Le roi René* » - Fayard, septembre 2008 - p. 609).

Charles VII a maintenant une armée forte d'environ douze mille hommes et son artillerie a gagné en efficacité. Armée de campagne, garnisons, contingents des princes alliés, le roi n'a pas pour autant abandonné le ban et l'arrière-ban que lui doivent ses vassaux.

Le comte de Clermont attaque par le sud. En trois mois, les Français reprennent l'avantage. Au début de juillet, le siège est mis devant Castillon qui appelle Bordeaux à son secours. Le 17, les Anglais venus de Bordeaux attaquent les assiégés mais sont finalement anéantis. Castillon capitule.

A la mi-août, il n'y a plus de résistance dans la région et les troupes françaises entourent Bordeaux dont le port est bloqué par une flotte. Cadillac tombe le 19 septembre, puis Rions et Blanquefort. Dans un pays ravagé, les assaillants ne trouvent plus de vivres. Une épidémie de peste aggrave la situation. Dans Bordeaux, on meurt de faim. Quand le canon commence à tonner, les habitants se résignent. Le 8 octobre, les conditions du roi sont acceptées : la ville paiera cent mille écus et perdra tous ses privilèges. Vingt Gascons sont bannis; ceux qui veulent partir peuvent le faire; aucun n'est exécuté. Le 19 octobre, les Anglais, en armes, gagnent leurs bateaux.

La défaite de Talbot à Castillon marque la fin de la présence anglaise en Guyenne.

Charles VII n'entre pas dans la ville; il va s'installer à Lusignan.

La guerre de Cent Ans est achevée.

M<sup>c</sup> Ludovic **L'huillier** est conseiller du roi au Châtelet de Paris : « *Magister Ludovicus L'huillier, Luillier, per litteras regis, datas aux Montilz, 7 february 1453-1454 (sic signatas : Par le Roy, l'admiral ...) retentus in officio consilarii regis in castelleto parisiensi, loco magistri Henrici de La Cloche* » (G.R. n° 16 619). Retenue de Henry de la Cloche, auditeur des causes au Châtelet de Paris (1438-1439), conseiller du roi au Châtelet, remplacé en 1454 (*Gallia Regia* n° 16 612<sup>bis</sup>, 16 644).

De riches marchands achètent des offices et vont initier une aristocratie de robe. Le roi ou de grands vassaux indépendants de Bretagne ou de Bourgogne donnent des lettres d'anoblissement. Mais des roturiers, quelque temps après l'achat d'une terre noble, prennent la qualification nobiliaire sans avoir reçu ni acheté ces lettres. Inversement, des gentilshommes se mettent aux études et deviennent hommes de loi, d'autres entrent dans des sociétés marchandes. Des mariages unissent noblesse et bourgeoisie ...

Anobli par le duc en 1433, **Odot Molain** a le titre de conseiller depuis 1439 et dans les comptes de Chaussin, il est dit seigneur de Lux du nom de la seigneurie qu'il vient d'acquérir. La fin de son dernier compte porte la marque de la protection de la duchesse. Par lettre donnée à Lille le 11 janvier **1454**, elle lui remet la somme de 668 £ 10 s.t. dont il était resté débiteur depuis le 31 décembre 1452 contre le versement de 300 écus d'or.

Odot Molain est déchargé de son office par la duchesse et remplacé par Jean Macheco, bourgeois et marchand de Dijon qui a prêté serment à Lille le 12 février 1453.

Philippe *le Bon* ne parle plus que d'entreprendre le saint voyage et s'engage à s'y consacrer au cours d'un fastueux banquet dit du *Vœu du Faisan* en février 1454 à Lille.

Sur l'appel du pape, les princes chrétiens sont convoqués par Frédéric III, le 23 avril à Ratisbonne, afin d'organiser la croisade et Philippe se met en route, traversant triomphalement l'Allemagne. Frédéric III n'envoie que son secrétaire (futur Pie II) qui préconise la levée de deux cent mille hommes à titre de contribution de l'empire. Philippe tombe malade et charge l'évêque de Toul d'apporter l'approbation ducale et la promesse d'une participation personnelle à l'expédition. Pour que le comte de Charolais, veuf, ne contracte pas un mariage malencontreux pendant l'absence de son père, ce dernier prend la précaution de lui faire épouser sa cousine Isabelle de Bourbon.

Un nouveau pape, Calixte III, prévoit le départ des croisés pour mars 1456. Le chancelier Rolin et le chambellan Antoine de Croy sont envoyés par le duc pour solliciter du souverain la bannière de France pour combattre l'Infidèle. Le roi refuse : la paix n'est pas signée avec l'Angleterre.

Les affaires qui le retiennent, ou l'état de sa santé, empêcheront le duc d'effectuer ce grand départ auquel il aspire. En dépit des projets qui se succéderont, la croisade n'aura pas lieu.

Alors que le duc de Bourgogne fait édifier à Dijon un logis - symbole de la puissance ducale et reflet d'un nouveau style qui cherche à imiter le faste des résidences royales - sur les plans d'un architecte lyonnais, il décide d'interrompre les travaux, se rendant compte que le poids de ses États se déplace vers le nord et que Bruxelles devient sa résidence habituelle. Les grandes familles flamandes, artésiennes, hennuyères, brabançonnaises, namuroises, hollandaises et zélandaises prennent une place grandissante dans son entourage où cependant Bourguignons et Comtois continuent à tenir le premier rang.

Siboud **Alleman** de Laval (fils de Jean, seigneur de Séchilienne) est évêque de Grenoble de 1454 à 1477, date à laquelle son neveu, Laurent Alleman de Laval, reprendra le siège épiscopal.

**Jean de Meullent**, écuyer (frère de Thomas, le chevalier mort voilà six ans), figure en 1454 sur les registres de l'Echiquier de Normandie. Fut-il convoqué avec le ban et l'arrière-ban pour la campagne dans le Sud-Ouest ? Appartient-il à l'armée royale permanente ? S'est-il battu en Normandie ?

Une sœur de Jean, **Isabeau de Meullent**, plaide au bailliage de Cotentin contre Pierre Blondel, écuyer. Une autre sœur, **Jeanne de Meullent**, est alors l'épouse en troisièmes noces de Guillaume, seigneur **de la Luzerne**.

Mathieu **de Harcourt**, « esc. d'escurie du roy », seigneur de Rugny, est capitaine de Ribemont au bailliage de Vermandois de septembre 1454 à 1457 (*Gallia Regia* n° 23 408).

Le 3 janvier 1455, l'entrée à Lille de la nouvelle comtesse de Charolais est l'occasion de réjouissances, de « festoiments » et « d'histoires ».

Jean **de la Motte**, auditeur du roi en la prévôté de Fouillois : rachat de deux fiefs nobles le 23 juin 1455. Son écu porte *un poisson en pal, accompagné de deux roses en chef* (*Gallia Regia* n° 892, bailliage royal d'Amiens).

Siboud **Alleman** fut élu évêque de Grenoble contre le souhait du dauphin Louis à qui déplâit, dit-on, *la puissance et la fierté de la famille*. Il oblige le nouvel évêque à lui rendre hommage pour son pouvoir temporel, le 13 octobre, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a jamais fait.

Pourtant, Louis a comme maître d'hôtel Soffrei **Alleman** d'Uriage, dont la fille Charlotte épousera le fils de son capitaine des gardes, et comme chambellan Guigues **Alleman** d'Uriage, demi-frère du précédent, dont le fils aîné épousera une fille d'Isabeau, sa bâtarde.

**Guillaume Alleman dit de Meillon**, seigneur de Séchilienne et de Bos, chevalier, est signataire du *pacte de famille* de 1455. La présence de Jean Alleman, seigneur d'Essirier, Cormans et Vosserier au diocèse de Genève, figurant en bonne place au pacte de famille et surtout l'approbation qui en est faite, à sa demande, par le duc Louis de Savoie, attestent *l'origine*

*commune des Alleman de Savoie et de ceux du Dauphiné* (M. Rieutord).

En 1348, Philippe VI a établi le titre de bailli du Palais de Paris qui donne droit de juridiction sur l'enclos du Palais, le faubourg Saint-Jacques ... En décembre 1455, Philippe **Luillier**, avocat au Parlement, requiert être baile de la Conciergerie du Palais ... Le 12 mai 1461, il sera cité comme bailli et concierge du Palais (*G. R. n° 16 756, 16 757*).

Amery *de Melay*, capitaine-châtelain des ville, châtelainie et mandement de Morêtet et Goncelin (Isère), étant décédé, son successeur, Pierre de Kerdrehennec, est nommé le 17 mars **1455-1456** (*G. R. n° 8328, 8330*).

Chabannes est entré en Dauphiné. Pour fuir, le dauphin entre en contact avec le prince d'Orange. Les hommes du village de Pau sont obligés de serrer les bateaux du port durant tout l'été pour isoler la vallée. Le marché de Saint-Pierre d'Albigny est maigre cette année-là. Il l'aurait été davantage encore si les Français avaient passé l'eau. Le dauphin Louis devait venir au mois de mars mais sa visite a été différée à cause des événements.

D'après les comptes de Pierre de Quintal, notaire et trésorier du seigneur *de Miolans*, ce dernier entretient une correspondance avec le dauphin et aussi avec le comte *de la Chambre* de qui il semble très proche.

« L'armée de Charles VII est aux portes du Dauphiné ... A Grenoble, la panique s'empare du dauphin ... Le 30 août 1456, profitant d'une partie de chasse, il vide les lieux en petit équipage ... Avec l'accord du duc Louis, le roi entre en Savoie et prend au début de septembre ses quartiers au Châtelard, petite forteresse du massif des Bauges ... Pour se faire accepter, Charles VII va devoir ménager *ceux du pays de Dauphiné* ...

A tous, il promet de ne contraindre les serviteurs du dauphin à chose qui soit contre leur honneur. A Vienne, il reçoit les principaux officiers du Dauphiné et les rassure : il n'a pas l'intention de les révoquer. Seuls seront écartés ceux qui sont partis en Bourgogne.

Guillaume de Poitiers et **Guillaume de Meillon** qui sont demeurés à Grenoble et correspondent avec le dauphin font part à celui-ci de ces négociations tout en lui donnant les meilleures nouvelles de la dauphine.

Avant de partir, le dauphin a intimé à tous les Dauphinois l'interdiction d'obéir à quelque autre que ce soit. **Meillon** entend bien s'y tenir. Il gouverne à Grenoble un millier d'hommes d'armes et archers et il entretient les relations désormais amicales du dauphin et de Sforza. Il se dit prêt, comme son honneur l'y oblige, à tenir bon contre le roi aussi longtemps qu'il pourra. Capdorât est revenu de Bourgogne avec sa compagnie qui renforce à Grenoble la garnison de Meillon. Quant au Bâtard d'Armagnac, il a 400 lances cantonnées à Crest dont il est le châtelain et il se dit prêt à tenir tête à toute la France ».

« Charles VII sait bien qu'il n'a pas les moyens d'entretenir une guerre d'usure en Dauphiné. Il laissera faire le temps ... Charles évite toujours Grenoble que tient fermement **Meillon**. Il redoute l'affrontement en armes qui signifierait une marche sur la capitale du Dauphiné. La veille de Noël 1456, il prend ses quartiers au château de Saint-Priest. Il y demeure cinq mois.

Charlotte est demeurée à Grenoble. Elle rejoint son mari qui l'accueille le 7 juillet **1457** à Namur. La jeune femme a 18 ans » (Jean Favier « *Louis XI* », Fayard, nov. 2001).

La fille unique du comte de Charolais, Marie, naît le 13 février 1457, encore plus riche héritière que ne le fut jadis son aïeule Marguerite de Flandre.

Guillaume Vrelant (Vredelant, Vreeland, Vreylant, Wyelant; Utrecht av.1410 + 1481) s'établit à Bruges où il achète le droit de cité le 30 avril. Il est l'un des fondateurs de la confrérie des libraires et miniaturistes de la ville.

Thibaut de Luxembourg, qui partagea l'héritage du père avec Louis, comte de Saint-Pol, en 1440, se fait

religieux de Cîteaux après la mort de sa femme en 1456 ou 1457.

Jean et Antoine de Croy vont remplacer le vieux chancelier Rolin auprès du duc de Bourgogne mais ils ne sont pas appréciés de son fils Charles.

Lorsque Philippe *le Bon* revient, le 23 avril **1458**, dans la ville de Gand qu'il a naguère soumise, l'accueil est chaleureux et s'agrément de réjouissances sensationnelles.

Il est à Chacenay, au bailliage de Troyes, un château très fort sur des escarpements, château important du XII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècles. Jean *d'Estouteville*, chev., seigneur de Torcy et de Blainville, conseiller et chambellan du roi, maître des arbalétriers de France, est capitaine de Chacenay, cité en 1458 et 1459 (*G. R.* n° 22 719<sup>bis</sup>).

Les coutumes de Bourgogne sont rédigées en **1459**.

« Magnifique Guillaume *Alleman, alias de Meillon*, seigneur de Bos et de Séchilienne, dote sa belle-sœur Colette de Laudun à son contrat de mariage du 13 mars 1459 avec Claude Flotte, seigneur de La Roche, de 6000 florins d'or. Guillaume a épousé Clémence Albarron de Laudun, *alias* des Baux, dame de Montfrin, Sérignan, Lers, Rochefort ... dont il a *Louis* (qui teste le 13 août 1490; sans alliance), *Jacques, Béatrice, Gabrielle* et *Philippa* ». Il laisse aussi un bâtard, *Claude* « frère naturel seulement de Magnifique Jacques Albaron, seigneur de Lers », qui donnera quittance de 50 florins reçus de Messire Laurent Alleman au nom dudit Jacques le 23 octobre 1498 (Archives des Princes de Condé).

Louis, frère d'Amédée IX, duc de Savoie, a épousé Charlotte, fille de Jean de Lusignan, dernier roi de Chypre. Louis se rend à Nicosie et se fait proclamer roi de Chypre mais il est bientôt chassé.

Simon Marmion reçoit de Guillaume Fillastre, évêque de Toul, la commande du *Retable de saint Bertin* pour l'église abbatiale de Saint-Omer.

Louis *Luillier* est nommé substitut du procureur du roi en la sénéchaussée de Guyenne le 24 octobre à Bordeaux (*G. R.* n° 13 500<sup>b</sup>).

Jehan, comte *d'Harecourt*, est capitaine de Granville avec 50 hommes d'armes et 100 archers en **1460** (*G. R.* n° 7658).

Sur le dernier feuillet de la *Chronique de Guillaume de Meillon*, une note presque effacée rapporte : « **Pierre de Meillon**, fils de ce **Guillaume** ... l'an 1460, fust fait admiral de l'armée qui fus mandée à Naples, et en cette année il y mourust ». Pierre n'a pas eu d'enfant de ses deux épouses, Jeanne *d'Agout* - fille de Raymond, comte de Sault, et de Louise de Glandevéz - et Marguerite *de Clermont*, fille d'Antoine, vicomte de Clermont, et de Françoise *de Sassenage*.

Son frère **Guillaume**, seigneur de Valclause, n'a pas non plus de postérité de ses trois épouses, Marie *de Noyers* - fille de Hugues et de Jeanne de Calleville - Marguerite *Aymard* - fille de Jean, seigneur de *Monteynard* et de Marguerite *Alleman* - et Marguerite *d'Oraison*.

**Pierre**, par son testament du 18 mai 1460, fait héritiers ses neveux Aymar *de Grolée*, dit *le Renard*, et Antoine *de Grolée*.

Aucun des quatre garçons de **Guillaume de Meillon** (*Eynard, Charles, Pierre II* et *Guillaume II*) n'a laissé d'héritier. Ce sont les enfants *de Grolée*, petits-enfants de Guillaume issus du second mariage de sa fille Béatrix, et non leurs aînés *Alleman*, que Pierre II, leur oncle, choisit pour relever le nom de Meillon. Le sire de Grolée, peut-être Jean, époux de Béatrice, ou un de ses proches parents, fut un compagnon d'armes en Languedoc en 1418. Aymar *de Grolée de Meillon* sera dit plus simplement **Aymar de Meillon**.

Le *Grand Armorial de France* (Jouglas de Morenas) donne (notice 18 339) : « Cette très ancienne famille originaire du Bugey a pour auteur Jacques de Grolée, sénéchal de Lyon en 1180, dont le fils Josselin, chr. sgr de Grolée, vivant en 1240, allié à Marguerite de Beauvoir, fut père de : 1° Guy de Grolée, auteur de la branche des sgrs de Lhuis qui a donné : Claude de Grolée, chancelier du Duc de Savoie, marié en 1570 à Claude de Montbel, créé comte de Grolée par le Duc de Savoie en 1580 ... 2° André, allié à Béatrix de Cordon et père de Guy qui, de Catherine de Rossillon, eut Guy dont la descendance forma plusieurs rameaux. Un de ces rameaux, connu sous le nom de **Grolée Meüillon**, a possédé les terres de Neyrieu, Bressieux, **Mevoulon**; il s'est éteint au début du XVII<sup>e</sup> siècle après avoir reçu en 1612 le titre de marquis de Bressieux ... ».

En 1454, dans la compagnie de Guillaume **de Rosnyvinen**, existaient 23 archers sujets - logés nourris, entretenus par leur maître qui leur donnait des gages annuels comme à de simples valets et qui touchait à leur place la solde prévue par le roi - et 37 archers francs. En 1460, c'est le lieutenant de la compagnie de Guillaume, son parent Jean de Rosnyvinen, aussi capitaine de Dinan pour le duc de Bretagne, qui possède le plus grand nombre d'archers sujets. Quant aux six autres Rosnyvinen qui servent dans la même compagnie, ils disposent tous d'un ou plusieurs archers sujets à l'exception de Jean *le Jeune* (« *Renouvellement des gens de guerre au sein des compagnies* »).

Peut-être était-il plus facile aux archers francs de devenir hommes d'armes. Dans la compagnie de Guillaume, deux archers francs sont devenus, entre 1454 et 1460, archers sujets tandis que quatre archers sujets ont obtenu leur indépendance. Les archers francs formaient un personnel plus stable. Louis XI décidera la suppression des archers sujets en 1476 (« *Guerre, Etat et Société ...* », p. 466).

- Archers demeurés en service dans la compagnie de Guillaume **de Rosnyvinen** par rapport à l'effectif total (dates de comparaison 1451 - 1461) : 23 / 60
- Hommes d'armes demeurés en service : 15 / 30
- Nombre d'archers devenus hommes d'armes : 6 (BN. n.a. fr 8607 f° 3 et fr 21 497 n° 148)

Guillaume est cité parmi les capitaines de la grande ordonnance (niveau inférieur) en 1460. Mécontent de sa mutation à l'avènement de Louis XI en 1461, il se réfugiera auprès du duc de Bretagne, François II (*id.* p. 407 et p. 598).

Perrine **de Meullant**, dame du Parc d'Avaugour à Brécé, dotée par le roi en 1453 de Saint-Cénery et de la Pooté (actuel Saint-Pierre des Nids), première femme de Guillaume **de Rosnyvinen**, seigneur de Champarin et de l'Estagerie, premier échanson du roi, maître des eaux et forêts de France, Brie et Champagne (*Armorial R. de Linière et Dictionnaire de la Mayenne* T. III, Abbé Angot), plaide contre Jeanne, sa sœur aînée, épouse de Jean **d'Auray**, pour le partage de la succession de **Thomas**, leur père. En **1461**, Guillaume de Rosnyvinen fait hommage, pour Perrine sa femme, de la terre de Courseulles.

Pierre, seigneur d'Urfé (+ avant déc. 1444), bailli du Forez, capitaine des gendarmes de Charles VII, a assisté au sacre à Reims, à la prise du château de Chapes en 1431 puis au traité de paix signé à Arras avec le duc de Bourgogne en 1435. D'Isabeau de Chovigny, dite *de Blot*, il a deux fils, *Pierre* et *Jean*, et quatre filles dont Anne, religieuse au monastère de Sainte-Claire de Moulins, et Jeanne, prieure de Pouilly.

**Jean d'Urfé** dit *Paillart*, baron d'Oroze (Arouze), de Tinières et de Beaulieu, conseiller, chambellan du roi, sert en Hainaut sous le maréchal Rouault en 1461 (! 1478-1494). De sa première épouse, Isabeau de Langheac, il a :

- *François*, baron d'Oroze, qui servira aux guerres d'Italie de Louis XII (+ s.p.);

- *Gaspard*, baron d'Oroze après son frère, qui épouse Jeanne, fille de Charles, vicomte *de Joyeuse*, et de Françoise *de Meillon*;
- *Anne* d'Urfé, épouse de Gaspard de Boliers, seigneur de Chamet
- *Isabeau* d'Urfé, épouse de Gabriel *de Grolée*, seigneur de Viriville en Dauphiné  
(Père Anselme T. VIII p. 499).

Charles VII meurt. Louis XI est enfin roi.